



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2515
14 octobre 2016
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Trump, Clinton, Juppé, Sarkozy ou Hollande...

Ils ne nous servent que le capitalisme en crise



**À l'Alstom
et ailleurs**
**Garantie de l'emploi
et des salaires!**

Page 11

Haiti
**Une
catastrophe
annoncée**

Page 9

Syrie
**Massacres
et fausse
indignation**

Page 8

Trump, Clinton et le show électoral américain

Les électeurs américains sont appelés aux urnes le 8 novembre, et nous saurons alors qui succédera à Obama pour diriger la première puissance mondiale.

Avec Trump, les républicains ont choisi un candidat xénophobe, misogyne et grossier, comme l'illustrent ses propos orduriers à l'encontre des femmes. Il a fait de l'hostilité aux musulmans, accusés d'être des terroristes, un fonds de commerce électoral. Il s'en prend aux Mexicains, traités de violeurs et de trafiquants de drogue, contre lesquels il voudrait construire un mur. Il prétend représenter les travailleurs blancs qui ont vu leur niveau de vie diminuer et la précarité augmenter au cours des dernières années. Mais Trump est en réalité un promoteur immobilier milliardaire, qui a bâti sa fortune sans payer d'impôts, en exploitant des travailleurs, des immigrés notamment, et en les licenciant sans ménagement. C'est une sorte de Le Pen américain, et Le Pen père et fille lui ont d'ailleurs rendu hommage : comme eux, il désigne les migrants comme des ennemis et protège les capitalistes. Il cible les pauvres et épargne les riches, dont il fait partie. Quant à son « achetez américain » protectionniste, il rappelle le « produisons français » qu'on entend si souvent ici.

Clinton est sans doute la candidate préférée de la grande bourgeoisie. Sans compter le bilan de son ex-président de mari, elle a largement fait la preuve de sa loyauté à l'égard des plus riches, comme sénatrice ou comme ministre. Par exemple, c'est avec son soutien que les banquiers ont largement été renfloués depuis 2008 par l'État fédéral. Elle a également soutenu les guerres menées par les États-Unis pour préserver leurs intérêts, comme en Irak en 2003. Si elle parvient à la Maison-Blanche, la bourgeoisie sait qu'elle pourra compter sur elle.

Il y a huit ans, l'arrivée au pouvoir de Barack Obama avait suscité de vastes espoirs. Les Noirs espéraient que son élection mette un terme à la longue histoire de racisme et de ségrégation qu'ont connue les États-Unis. Aujourd'hui, les Noirs continuent de peupler les prisons américaines et d'être tués par des policiers que la justice n'inquiète quasiment jamais. De façon plus générale, les classes populaires espéraient une rupture avec les années Bush. Mais, tandis que les banques ont été renflouées, l'ensemble des classes

populaires a payé un lourd tribut à la crise, et les inégalités sont encore plus criantes aujourd'hui qu'il y a huit ans.

À l'étranger aussi, bien des gens avaient des illusions dans Obama, élu en promettant de rompre avec les interventions militaires. Huit ans après, rien n'a changé. L'impérialisme américain reste le gendarme du monde. Il soutient toujours la politique de l'État d'Israël, et donc l'oppression contre les Palestiniens ; ou l'Arabie saoudite et son régime moyenâgeux, et tant d'autres dictatures amies.

Pour la bourgeoisie américaine, le système politique est bien rodé. Deux grands partis se succèdent aux affaires, et les grandes entreprises versent d'ailleurs leur obole de chaque côté, pour ménager l'avenir. Tout le cirque électoral se résume au choix du locataire de la Maison-Blanche, mais certainement pas de la politique qu'il y mènera.

Mais notre système politique, ici, n'est pas si différent. La bourgeoisie sait que celui ou celle qui sera élu gouvernera dans son intérêt. Les États-Unis ont Trump ; nous avons Le Pen. Ils ont Clinton ; nous avons Juppé ou Hollande. Ils ont Bernie Sanders, qui fit campagne au nom du socialisme et roule maintenant pour Hillary Clinton ; nous avons Mélenchon, qui soutint Hollande, voudrait maintenant prendre sa place, mais qui mènerait la même politique, car il est tout aussi respectueux de l'ordre social. Nos politiciens sont aussi démagogues, aussi va-t-en-guerre, aussi prodigues en promesses électorales et aussi dévoués au grand capital que les acteurs du spectacle électoral américain.

Ce qui manque là-bas à la classe ouvrière, réduite à ce faux choix entre deux partis qui se disputent le droit de l'opprimer, c'est ce qui manque ici : un parti qui défende vraiment ses intérêts de classe. Les travailleurs américains ont pourtant une longue histoire de luttes, marquée par les grandes grèves des années 1930 et les révoltes des années 1960, parmi les Noirs en particulier. Mais ils ne se sont pas forgé un parti qui leur permette de se faire entendre sur le terrain politique.

Que les travailleurs américains puissent retrouver le chemin des luttes et bâtir un parti qui défende leurs intérêts, c'est donc tout ce qu'on peut leur souhaiter. Mais c'est aussi ce qu'il faut pour la classe ouvrière ici.

Au sommaire

| LEUR SOCIÉTÉ | |
|--|---|
| Retraites : nouvelles attaques en vue | 3 |
| Alstom : aux actionnaires de payer | 3 |
| Juppé en campagne | 4 |
| RSA : diminution programmée | 4 |
| Les référendums de Sarkozy | 4 |
| Mélenchon : poudre aux yeux | 5 |
| Le PCF prépare... les législatives | 5 |
| Le Chambon-sur-Lignon : tel fils telle maire | 5 |
| Décret sur la loi travail | 5 |
| Laboratoires pharmaceutiques et profits | 6 |
| Médicaments : l'argent avant les malades | 6 |
| Rennes : scandale des essais cliniques | 6 |
| AP-HP : les hauts salaires | 6 |
| Loi sur l'égalité réelle | 7 |
| Assurances : tous les moyens sont bons | 7 |

| Banques : le racket | 7 |
|---|----|
| Migrants : manifestations de solidarité | 16 |
| Sur le blog de campagne de Nathalie Arthaud | 16 |
| DANS LE MONDE | |
| Syrie : massacres et hypocrisie | 8 |
| Éthiopie : malgré la répression, la contestation gagne du terrain | 8 |
| Haïti : une catastrophe annoncée | 9 |
| Yémen : les terroristes alliés de la France | 9 |
| Grande-Bretagne : la livre et les avatars du Brexit | 10 |
| Pakistan : pas d'honneur dans le crime | 10 |
| Migrants afghans : le cynisme des grandes puissances | 10 |
| Pologne : les femmes font reculer le gouvernement | 16 |

| ENTREPRISES | |
|-------------------------------------|----|
| Alstom - Belfort : rester mobilisé | 11 |
| Sanofi | 11 |
| Mairie de Reims | 11 |
| Airbus Helicopters Marignane | 12 |
| Amazon - Saran | 12 |
| Sage - Paris | 12 |
| Castmétal - Feurs | 12 |
| Hôpitaux : ce n'est pas la charité | 13 |
| Hôpitaux de Marseille | 13 |
| Michelin | 13 |
| Saint-Brieuc : procès sur l'amiante | 13 |
| SNCF gare du Nord Paris | 14 |
| Gare de Saint-Pierre-des-Corps | 14 |
| Goodyear - Amiens | 14 |
| La Poste-Centres financiers | 15 |
| Bagnolet : ça bout chez Babou | 15 |

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Retraites : nouvelles attaques en vue



Dans un énième rapport, la Cour des comptes, jugeant réelles mais insuffisantes les attaques contre les retraites perpétrées depuis plus de vingt ans, préconise de nouvelles remises en cause de celles des fonctionnaires. Elle prend prétexte des disparités existant entre le système de retraite des travailleurs du secteur privé et celui du secteur public.

Ce n'est pas nouveau : depuis 1993 et les premières attaques contre les retraites, tous les gouvernements ont cherché à opposer les travailleurs du privé à ceux du public, pour mieux s'en prendre aux retraites de tous, tous secteurs confondus.

En 1993, Balladur a commencé par s'attaquer aux travailleurs du privé, en faisant passer de 37,5 à 40 ans la durée de cotisation nécessaire pour avoir droit à une pension à taux plein, en instaurant la prise en compte des vingt-cinq meilleures années, au lieu de dix précédemment, dans le calcul de la pension, et en indexant celle-ci sur

l'inflation, et non plus sur l'évolution des salaires.

Cette réforme, à elle seule, aboutit à une chute de 25 % du montant des pensions, comparé à ce qu'il aurait été sans ces mesures. Jospin, au gouvernement de 1997 à 2002, s'est bien gardé de revenir sur cette mesure, permettant, dix ans plus tard, sous prétexte d'égalité, à Fillon d'allonger à 40 ans la durée de cotisation pour les travailleurs du public. En 2007, le même, devenu Premier ministre de Sarkozy, s'en prenait aux régimes spéciaux de la SNCF, de la RATP, d'EDF...

En 2010, nouvelle attaque : l'âge de départ à la

retraite passait à 62 ans pour tous, avant que Hollande, devenu président, n'augmente à 43 ans la durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein.

Les retraites complémentaires des travailleurs du privé sont, elles, bloquées depuis 2014.

Au final, c'est pour l'ensemble des salariés que les conditions d'accès à la retraite ont nettement régressé.

Ce rapport annonce donc sans doute de nouvelles attaques contre les retraites des travailleurs, quel que soit le futur président. Déjà la direction du Trésor met en avant le recul de l'âge de la retraite pour relancer la croissance ! Et le Conseil d'orientation des retraites étudie la question pour préparer ses futures recommandations. Au-delà des fonctionnaires, c'est bien l'ensemble du monde du travail qui est visé.

Jacques Le Gall

Alstom : aux actionnaires de payer pour sauver les emplois

Le plan du gouvernement pour « sauver » l'usine Alstom de Belfort a suscité de nombreuses critiques, venant des rivaux de Hollande, de gauche comme de droite. Certains à droite mènent carrément campagne pour reprocher au gouvernement d'utiliser de l'argent public. Quand il s'agit de soutenir Dassault et d'acheter des armes de guerre, les mêmes n'y voient rien à redire. Le gouvernement, lui, met l'accent sur son soutien à l'industrie française.

La mobilisation des travailleurs a permis d'arracher la promesse du maintien des emplois, et le seul vrai problème est que les travailleurs puissent continuer à vivre et à être payés, sans faire les frais des bagarres entre politiciens. Et puis, la vraie question serait bien de faire payer les actionnaires d'Alstom pour garantir les emplois.

L'État dit qu'il achètera des TGV. Tant mieux pour les travailleurs s'il le fait vraiment mais, de sa part, c'est aussi aller dans le sens de la direction d'Alstom, qui pleure sur ce qu'elle considère comme la faible rentabilité du site, alors que le groupe a réalisé plus de six milliards d'euros de bénéfices en dix ans. Ses carnets de commandes sont pleins et il vient de décrocher un contrat d'un milliard d'euros pour la construction du métro de Dubaï.

Qui peut même être certain que la direction d'Alstom avait réellement l'intention de fermer l'usine et qu'elle n'a pas exercé un chantage sur le gouvernement pour obtenir des commandes plus rapidement ?

Comme tous les groupes capitalistes, Alstom cherche à réaliser le maximum de profits, quitte à déplacer la production en fonction de ses intérêts, en ne tenant compte ni des frontières, ni des États. Ruiner la vie de 400 travailleurs en fermant leur usine et en faisant réaliser la production ailleurs est bien le cadet des soucis de ses actionnaires.

Quant à mettre en avant un problème de « politique industrielle », donc de compétitivité pour les capitalistes français, c'est entrer dans le jeu des patrons et passer sur le fait que c'est leur dictature qui supprime les emplois. Qu'ils aient des commandes ou non, les capitalistes chercheront à écraser toujours plus les travailleurs pour augmenter leurs profits. Licencié pour faire réaliser la même production par moins de salariés en est un moyen parmi d'autres. Il faut les empêcher et obliger les patrons à prendre sur leurs profits.

Les travailleurs d'Alstom ont bien raison de compter sur leur mobilisation pour imposer l'essentiel : garder leurs emplois.

J. L. G.

AGENDA

Fêtes de Lutte ouvrière

Samedi 15 octobre

Le Mans

Salle Pierre Guédou, rue du Pont à partir de 17 heures

Orléans

Salle des Bicharderies ZA des Bicharderies à Fleury-les-Aubrais à partir de 14 h 30

Besançon

Salle de la Malcombe à partir de 15 heures

Grenoble

Salle des fêtes d'Échirolles à partir de 15 heures À 18 h 30 allocution de Nathalie Arthaud

Angoulême

Salle des fêtes de la mairie de Magnac-sur-Touvre à partir de 18 heures

Île de La Réunion

Meeting à 18 heures, puis fête salle Candin à Saint-Denis

Cercle Léon Trotsky

Après les élections américaines

Vendredi 18 novembre à 20 h 30

Grande salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, Paris 5^e

Métro : Maubert-Mutualité, ligne 10

Participation aux frais : 3 euros

Juppé en campagne : à droite dans ses bottes

Sarkozy fait mine de s'offusquer des œillades de Juppé à destination des déçus du hollandisme. Lui, qui est coutumier des petites phrases visant les électeurs de Le Pen, veut presque faire passer son rival pour le renard de la gauche dans le poulailler de la droite.

Mais c'est Sarkozy lui-même qui fait la campagne de Juppé. Les outrances de l'ex-président, la batterie de casseroles qu'il traîne derrière lui, ses rodomontades ridicules finissent par indisposer une partie de l'électorat traditionnel de la droite. À ceux-là

Juppé propose le calme, l'onction, le sourire de bon aloi à la sortie de la messe du dimanche Et, en prime, il offre même la perspective d'un ralliement des électeurs socialistes, s'il en reste, et une élection de marché, faisant espérer la stabilité gouvernementale

si nécessaire aux bonnes affaires.

Quant au programme, rien ne distingue les rivaux de la droite, sinon la plus ou moins grande propension à la démagogie. Sur le fond, pour Juppé comme pour Sarkozy, il s'agit de poursuivre en l'aggravant la politique suivie par Hollande.

Juppé déploie donc le catalogue d'attaques contre les classes populaires : contre les travailleurs au chômage, dont il veut encore diminuer les allocations ; contre les services

publics utiles à la population et contre les salariés qui les font fonctionner. Il promet, au nom de l'égalité bien entendu, un alignement sur les régimes de retraite du privé pour les nouveaux embauchés de la fonction publique, ce qui entraînerait une nouvelle baisse des pensions. Juppé veut reporter l'âge légal de départ en retraite à 65 ans. Pour achever le tableau, il ajoute la promesse d'une hausse de la TVA, le passage de la durée légale du travail à 39 heures, et de nouvelles

attaques contre le droit du travail, car il juge la loi El Khomri trop molle. Tout cela évidemment pour multiplier les cadeaux aux entreprises, c'est-à-dire à leurs riches propriétaires et actionnaires.

Et c'est cet homme-là que l'ensemble de la classe politique, du PS à la droite, s'appête à proposer comme sauveur à l'élection présidentielle, voire dès la primaire de la droite.

Il ne faut pas être dégoûté.

Gilles Boti

RSA : diminution programmée

Le 6 octobre sur France 2, en détaillant son « projet pour la France », Alain Juppé a prétendu que les smicards pouvaient gagner moins que les bénéficiaires du RSA. Il s'est donc engagé, s'il était élu, à baisser le montant du RSA pour que cela ne se produise plus.

Son indignation vient à point nommé pour épouser un préjugé répandu, mais son affirmation est fautive : les uns comme les autres peuvent recevoir les mêmes aides et de ce fait, selon la constitution de la famille, l'écart de revenu mensuel peut être de 500 euros. Mais Juppé surfe sur ce préjugé pour avoir l'air d'être plus

proche des préoccupations des travailleurs dont les salaires sont les plus bas, en s'attaquant à ceux qui n'ont même pas la possibilité de se faire exploiter. Ce n'est pas Juppé qui va s'indigner des bas salaires ou dire qu'il faudrait augmenter le smic qui permet à peine de joindre les deux bouts. Mais il exploite sans

vergogne le sentiment de frustration et de colère des salariés qui font souvent des travaux pénibles ou des horaires difficiles, ou se retrouvent avec des emplois à temps partiel non choisis. Il alimente le sentiment que d'autres s'en sortent mieux sans travailler, en oubliant les actionnaires et les bourgeois qui vivent très bien, même sans travailler.

Juppé n'est pas le seul à droite à prétendre défendre ceux qui travaillent et à attaquer ceux qu'il appelle les assistés. Depuis des années, les leaders de la droite, comme Xavier

Bertrand, se font les pourfendeurs de cette injustice qu'ils ont inventée de toutes pièces, pour alimenter le mythe d'une droite qui récompenserait le travail alors que la gauche distribuerait les aides sans compter. Tout cela en passant sur les licenciements massifs, depuis des décennies.

Ce gouvernement, comme ceux qui l'ont précédé, de droite comme de gauche, n'a jamais obligé les patrons à cesser de licencier. Sa politique les aide au contraire à faire pression sur les travailleurs pour qu'ils acceptent

des conditions de travail dégradées, des salaires bloqués, voire diminués.

Ces attaques contre les chômeurs de longue durée vont dans le même sens, voulant dresser les travailleurs contre ceux d'entre eux qui sont au chômage et qui sont présentés comme des assistés.

Cela ne peut que plaire aux bourgeois, qui n'ont de cesse de voir baisser le RSA, les allocations chômage et toutes les aides aux personnes, ainsi que les salaires des travailleurs.

Inès Rabah

Sarkozy : n'importe quoi, du moment que c'est réactionnaire

Le 10 octobre, lors de son meeting au Zénith de Paris, prétendant « redonner la parole au peuple français » et affirmant que « la majorité silencieuse a décidé de ne plus être silencieuse », Sarkozy a confirmé sa proposition d'organiser, s'il est élu président, deux référendums, en même temps que le deuxième tour des législatives le 18 juin : le premier contre le regroupement familial, l'autre pour l'internement des fichés S les plus dangereux.

Comme aux États-Unis, les primaires organisées par la gauche et par la droite servent à doubler la « vraie » campagne électorale. Cette campagne pour les primaires de la droite, que les médias nous infligent en direct à toute heure, est un festival de propositions sur la sécurité et les migrants, toutes plus réactionnaires les unes que les autres.

Les propositions de Sarkozy, en admettant qu'elles soient légales et

réalisables, sont simple propagande. Quand il parle de « la suspension de l'automatisme du regroupement familial », il ne parle que de ses fantasmes, ou de ceux qu'il prête aux électeurs, car le regroupement familial n'a rien d'automatique. Il est soumis à des conditions très restrictives de résidence et de travail, et n'a concerné que 11 000 personnes en 2015. Sarkozy propose un bulldozer pour enfoncer une porte ouverte. Quant

à l'internement administratif des fichés S « les plus dangereux », qui jugera de la dangerosité ? Qui prendra la décision ? Où les interner ?

Sarkozy, qui a peur d'être battu par Juppé, fait une propagande débridée sur les thèmes de l'immigration et de la sécurité. Pour dépasser ses rivaux à la primaire de la droite, comme à son habitude, il ne fait pas dans la dentelle. Il n'innove pas non plus car en 2012, devancé par Hollande dans la campagne présidentielle, il avait déjà proposé deux référendums, contre l'immigration et contre les chômeurs. En 2007 en revanche, face à Ségolène Royal, il assurait superbement que le référendum était « la forme ultime de la démagogie ». Il n'avait



peut-être pas tort, au vu de ses actuelles propositions !

Sa démagogie s'adresse à tous, jusqu'aux ouvriers et aux enseignants. Mais il caresse surtout les bourgeois dans le sens du poil, avec ses propositions de baisse de l'impôt sur le revenu, de dégressivité plus forte des allocations chômage et d'exonération des droits de succession jusqu'à

400 000 euros par enfant. Et il racole du côté de Le Pen en parlant des Gaulois et de la France « qui accueille toujours plus de monde ». Toutes ces propositions se placent sur le terrain de la réaction, ciblant les migrants, les pauvres, les travailleurs. Mais qu'attendre d'autre d'un tel personnage ?

Vincent Gelas

Mélenchon: de la poudre aux yeux

Le 9 octobre, Mélenchon a présenté son programme au Grand Jury RTL. Celui qui se dit le représentant de « la France insoumise » a affirmé sa foi en la vertu du bulletin de vote pour réaliser une « révolution citoyenne et pacifique ».

Il faudrait en passer par l'élection d'une Assemblée constituante, et l'élaboration d'une future Constitution « qui permette au peuple de définir lui-même les règles du jeu ». Cela nécessiterait surtout, dans l'immédiat, son succès personnel aux élections.

Sur le chapitre économique, son objectif est de « réactiver l'économie par

le bas, par les producteurs et les entrepreneurs », de renouveler l'agriculture, de faire un tournant écologique en changeant la manière de produire et de consommer. Le système capitaliste est pour lui perfectible, ou du moins réparable, moyennant quelques coopératives et autres scops, ainsi que des mesures pour stopper

la spéculation financière dont on ne sait pas ce qu'elles seraient, ni surtout pourquoi elles devraient être plus efficaces que d'autres.

Il défend un « protectionnisme solidaire ». Sans se mettre à construire des murs et des frontières, on peut promouvoir, selon lui, des normes adaptées et un tri intelligent des marchandises proposées à l'importation: cela aboutirait inévitablement à relocaliser certaines productions en France, en raison de leur qualité, particulièrement

le camembert.

Dans le programme de Mélenchon, les classes sociales disparaissent, patrons et travailleurs, exploités et exploités sont dissous dans la notion de peuple, fourre-tout national regroupant tous ceux qui n'appartiennent pas à « l'oligarchie » c'est-à-dire à « ces bons à rien, ces cupides qui ont détruit l'industrie française, abaissé notre patrie, incapables de négocier avec le gouvernement allemand parce qu'ils en avaient peur ». Pour lui, le problème n'est pas le

système capitaliste mais l'Union européenne qui, selon ses propres termes, est « l'Europe allemande », comme si elle n'était pas aussi l'Europe de la bourgeoisie française.

Derrière le ton fausement radical de Mélenchon, on ne trouve que des discours cocardiers et un ramassis de propositions plus ou moins dans l'air du temps, pour tenter de récupérer les voix des déçus du hollandisme. Cette insoumission-là ne nous mènera pas loin.

Sylvie Maréchal

PCF: Pierre Laurent prépare... les législatives



Pierre Laurent à la recherche du candidat introuvable.

La direction du PCF avait annoncé qu'elle attendrait le 5 novembre prochain pour décider du choix de son candidat à l'élection présidentielle de 2017.

Elle proposait aux militants trois options. Soit se rallier à la candidature de Mélenchon; soit se rallier à celle d'un des candidats de gauche, frondeur ou assimilé; soit présenter un candidat du PCF. C'était là une manière de repousser le plus possible le moment du choix.

Aujourd'hui, il est même question, selon des déclarations dont la presse s'est fait l'écho, de repousser la décision en janvier prochain, c'est-à-dire juste après qu'aura eu lieu la primaire socialiste et que le candidat en sera connu.

La recherche par les dirigeants du PCF d'un candidat à soutenir n'est pas leur préoccupation majeure. Ils n'ignorent pas que, dans la logique électoraliste qui est la leur, l'élection présidentielle est sans enjeu réel pour eux. Leur véritable souci, ce sont les

prochaines élections législatives, qui suivront de près la présidentielle. S'ils ne veulent pas perdre trop de terrain à cette occasion, ils savent qu'il leur faudra alors composer avec le PS, parfois même négociateur des alliances avec ses candidats. Cela explique les atermoiements, les fausses hésitations de Pierre Laurent et de son équipe, qui se résument à comment se démarquer de Hollande et de Valls – il serait quand même difficile de ne pas le faire – tout en évitant de rompre les ponts.

Pendant ce temps, les militants et les électeurs du PCF ignorent toujours pour qui leurs dirigeants leur demanderont de faire campagne et, surtout, ce qui est bien plus lourd de conséquences, sur quel programme on leur demandera de le faire. La seule chose que l'on sache, c'est

qu'il ne s'agira pas de défendre une politique de classe, une politique de défense des intérêts des travailleurs, une politique communiste.

Certes, même s'ils n'auront plus que quelques semaines pour faire campagne, faisons confiance aux dirigeants du PCF pour justifier leur choix tardif en faveur d'un Mélenchon, d'un Montebourg ou d'un autre sauveur suprême de circonstance. Ils expliqueront, et Pierre Laurent l'explique déjà dans chacun de ses discours, qu'il faut l'unité à tout prix pour faire barrage à la droite et à l'extrême droite. Comme si un barrage de papier, de bulletins de vote, pouvait donner un coup d'arrêt à la montée des idées réactionnaires, dans le pays comme dans les urnes! Comme si l'unité derrière d'ex-ministres qui ambitionnent de l'être de nouveau pouvait empêcher que se poursuive la politique antiouvrière actuelle, toujours dictée par le patronat.

Jean-Pierre Vial

Le Chambon-sur-Lignon: tel fils, telle maire

Le conseil municipal de cette commune, majorité et opposition, était pour accueillir de nouveaux migrants. Cependant Mme Eliane Wauquiez, maire de la commune du Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire), a refusé de mettre au vote cette proposition. Elle s'aligne sur son fils, président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, président par intérim des Républicains et initiateur d'une pétition nationale contre la répartition des migrants de Calais entre les différentes régions. 205 de ceux-ci devraient arriver en Auvergne, et aucun au Chambon. Mais la propagande réactionnaire n'a besoin d'aucun prétexte.

Heureusement, depuis longtemps, la population du Chambon-sur-Lignon s'est fait un honneur d'accueillir les persécutés. Ce

village de protestants victimes des dragonnades sous Louis XIV a accueilli les républicains espagnols comme les jeunes fuyant le travail obligatoire en Allemagne. En particulier, sous le régime de Vichy, elle a caché et sauvé des camps de concentration des centaines de Juifs, enfants et adultes. D'ailleurs, depuis 2000, un centre d'accueil de demandeurs d'asile fonctionne dans la commune, à la satisfaction générale.

Aujourd'hui, une majorité d'habitants ne sont pas d'accord avec les démanagements xénophobes de Madame la maire. Ils le font savoir dans la presse et sur les télévisions régionales. Les bénévoles le disent: « On ne s'est jamais posé la question d'arrêter ce qu'on fait. » En effet, il n'y a aucune raison.

Vincent Gelas

Décret de la loi travail: jusqu'au dernier centime

Les décrets d'application des différents dispositifs mis en place par la loi travail sont publiés en ce moment. Ce sont les services du gouvernement qui les rédigent, et ceux-ci interprètent à leur façon les articles de loi, présentés pourtant au Parlement comme définitifs.

Ainsi la possibilité a été ouverte au patronat de conclure des accords remettant en cause le contrat de travail, en baissant les salaires et en augmentant les horaires sans payer plus. Le gouvernement avait reculé sur son projet initial, qui prévoyait que le salarié refusant cette remise en cause de ses droits serait considéré comme démissionnaire. La loi prévoit finalement que le salarié doit être licencié mais qu'il

aura droit à l'équivalent du contrat de sécurisation professionnelle, le CSP, et à un congé de reclassement de 12 mois, s'il adhère à ce contrat.

Mais il n'y a pas de petites économies: au lieu de toucher 75% de son ancien salaire (soit environ l'équivalent de son salaire net) le décret établit que le salarié n'aura finalement droit qu'à 70% de son ancien salaire brut. Soit, pour un salarié touchant 2 000 euros brut, une retenue cumulée sur un an de 1 200 euros, ou plutôt une amende de 1 200 euros... sans doute pour le punir de n'avoir pas voulu se soumettre au diktat de son patron. Évidemment, quand on est « socialiste », on a une morale... patronale s'entend.

S. N.

Laboratoires pharmaceutiques : la maladie du profit

La présidente de la Haute autorité de santé (HAS), un des organismes chargés de l'évaluation scientifique et du contrôle des médicaments, vient de dénoncer les pratiques de certains laboratoires pour accroître leurs profits, notamment dans le domaine des médicaments anticancéreux.

Elle a cité le cas de l'Avastin des laboratoires Roche, mis sur le marché en 2005 à un prix de 44 500 euros le traitement. Cinq ans plus tard, les laboratoires BMS mettaient sur le marché un autre anticancéreux,

le Yervoy, pour la somme de... 105 000 euros pour un traitement. La présidente de la HAS a dénoncé ces tarifs élevés : « Je ne peux pas croire que les coûts de recherche et développement ont été multipliés par 2,5 en cinq ans. »

En effet c'est souvent en invoquant ces dépenses que les laboratoires demandent

et obtiennent de tels tarifs de la part du CEPS (Comité économique des produits de santé), l'organisme qui représente la Sécurité sociale et le ministère de la Santé et fixe les prix. L'accord sur les prix se fait dans la plus complète opacité et les laboratoires y imposent leurs arguments, sous prétexte de maintenir leur capacité

d'innovation et sous la menace de délocalisation ou même de licenciements dans le secteur.

Ces pratiques sont dénoncées, y compris donc par les responsables des autorités de santé, et tant mieux. Malheureusement, il y a loin des paroles aux actes.

Cédric Duval

Médicament : l'argent avant les malades

Des médecins de l'ONG Médecins du monde, révoltés par le tarif astronomique du Sovaldi, un médicament très efficace contre l'hépatite C, ont tenté d'en faire baisser le prix.

La cure de trois mois, qui permet la guérison, coûte en France (le prix varie selon les pays) 41 000 euros, à la charge de l'Assurance-maladie. Le laboratoire américain Gilead qui détient le brevet du Sovaldi prend prétexte de frais de recherche élevés pour justifier ce tarif. Mais nul n'a pu aller vérifier dans les livres de comptes de Gilead ce que le Sovaldi a coûté réellement. C'est sans aucun doute largement moins.

Médecins du monde a trouvé une faille dans le brevet déposé par Gilead : celui-ci a en effet fait

breveter le produit avant même d'avoir conduit les études apportant la preuve de son efficacité, ce qui interdit toute recherche de la part de concurrents. Du coup, l'Office européen des brevets a partiellement révoqué le fameux brevet.

Pour le moment, cette décision ne modifie pas la situation, ni le prix actuel du médicament. Elle autorise simplement d'autres laboratoires à faire des recherches et, en cas de réussite, de proposer des produits équivalents... sous réserve que Gilead ne leur intente pas de procès.

Pour les malades et

pour la Sécurité sociale, il n'y a donc rien de changé dans l'immédiat. Seulement un vague espoir pour plus tard.

Cela met une fois de plus en évidence que le souci des laboratoires pharmaceutiques n'est pas la guérison des malades, mais leur portefeuille. En France, pays relativement peu touché par l'hépatite C, il y aurait de l'ordre de 2 500 décès à cause de cette infection. Dans le monde, 150 à 170 millions de personnes sont touchées par le virus de l'hépatite C, et 350 000 en meurent chaque année.

Un gisement plein de promesses pour les Gilead et consorts.

André Victor



Deux des affiches de Médecins du monde pour protester contre le prix astronomique de certains médicaments.

Rennes : le scandale des essais cliniques

Au mois de janvier, à Rennes, dans le cadre des essais cliniques d'un médicament testé pour son aptitude à soulager les douleurs, un volontaire mourait et quatre autres étaient frappés de graves effets secondaires neurologiques.

Une enquête de l'Inspection générale des affaires sociales, l'Igas, était ouverte. Rapidement, elle montrait de graves dysfonctionnements. Elle relevait les manquements de Biotral, la société responsable de l'essai, qui avait continué à administrer le médicament aux autres volontaires le lendemain

de l'hospitalisation de celui qui allait mourir. Elle pointait le retard pris par Biotral et par le laboratoire Bial, à qui appartenait le produit, pour prévenir l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) qui autorise et suit tous les essais cliniques.

On apprenait alors que plusieurs chiens cobayes,

sur lesquels la molécule avait été testée, étaient morts à l'issue des essais. Il était donc reproché à l'ANSM d'avoir autorisé l'essai sur les humains. Mais celle-ci s'était défendue en affirmant n'avoir pas eu accès à tous les documents.

Dernier retournement en date : le 10 octobre, le site d'information Médiapart révélait que, pour l'enquête de l'Igas, l'ANSM avait « réécrit en l'édulcorant » un rapport interne alertant sur la toxicité neurologique du produit chez les souris, les

rats, les chiens et les singes sur qui il avait été testé.

L'ANSM dément bien évidemment « avoir caché quelque information (...) tant à l'Igas qu'aux autorités judiciaires ». Elle met en avant les experts indépendants, comme s'il s'agissait d'un gage contre toute espèce de manquements, et a fortiori de mensonges.

On pourrait croire au énième épisode d'un mauvais polar, sauf qu'un homme est vraiment mort et que quatre autres l'ont vraiment payé de leur

santé. Une information judiciaire contre X est ouverte pour homicide involontaire et blessures involontaires, mais il va falloir s'armer de patience avant qu'elle aboutisse.

Comme en leur temps le scandale du Mediator, celui des implants mammaires, celui du sang contaminé et bien d'autres encore, tous ces scandales démontrent les effets désastreux pour la santé du mélange de la recherche et du profit.

Sophie Gargan

AP-HP : il y a aussi de hauts salaires!

Un rapport de la Chambre régionale des comptes sur la gestion de l'AP-HP (Assistance publique-Hôpitaux de Paris) pointe certaines dépenses et montre que l'AP sait être généreuse avec certains.

Ainsi Mireille Faugère, ancienne directrice du groupe de 2010 à 2013, venue de la direction de la SNCF, avait obtenu le maintien de son ancien salaire de 300 000 euros par an lors de son arrivée à la tête de l'AP, ce qui constituait

une augmentation de 50 % par rapport à son prédécesseur. À cela s'ajouta une prime de 125 000 euros lors de son départ, arrondissant un salaire plus que confortable pour ce bref passage à la direction de l'AP. Le personnel soignant,

ouvrier, administratif des hôpitaux du groupe pourra comparer avec les salaires bloqués depuis des années et des primes pas vraiment à la même échelle.

Le même rapport rend publics les contrats passés par la direction de l'AP auprès de cabinets privés de coaching, consulting et autres conseils stratégiques, qui ont coûté sur trois ans 3,7 millions d'euros. Les rapports à prix d'or

de ces cabinets préconisent bien sûr d'accroître les mesures d'économies dans la santé : fermeture de lits, de services, suppressions de postes.

L'AP subit actuellement un plan visant à réduire les dépenses de santé de 25 millions par an, avec pour conséquence pour le personnel de l'AP-HP, comme dans les autres hôpitaux en régions, la perte de jours de RTT et

des conditions de travail de plus en plus dégradées du fait du sous-effectif chronique.

Alors, les chiffres dévoilés dans le rapport de la Cour des comptes ont de quoi mettre en colère le personnel qui fait fonctionner les hôpitaux au quotidien, et l'encourager à refuser les mesures d'austérité décidées en haut.

Gaëlle Régent

Loi sur l'égalité réelle : promesses fumeuses et cadeaux au patronat

Depuis mardi 4 octobre, le projet de loi gouvernemental sur « l'égalité réelle » en Outre-mer est discuté au Parlement. Cinq ans après la promesse du candidat Hollande, alors en campagne, d'améliorer l'emploi et la formation des jeunes outre-mer, de lutter contre les monopoles et les marges abusives pour réduire la vie chère, rien n'a été fait. Le chômage, en particulier celui des jeunes, bat des records, le nombre de personnes réduites à survivre avec le RMI n'a jamais été aussi important et la vie chère mine toujours le quotidien des 2,5 millions d'habitants de l'Outre-mer.

Au-delà de l'habillage fumeux, de la reconnaissance solennelle sur le papier d'un droit à l'égalité, le projet de loi ne contient que de vagues promesses en matière d'aides au transport des ultra-marins, de lutte contre l'obésité, l'alcoolisme ou encore les violences exercées contre les femmes. La loi préconise surtout des largesses supplémentaires au patronat local et autres investisseurs de tout poil, comme des subventions au fret des entreprises et la mise en place d'une zone franche globale dès 2019.

Pour l'égalité réelle, ne serait-ce qu'en matière d'infrastructures, de

services publics ou d'aides sociales, les classes populaires d'outre-mer devront se contenter cette fois encore d'attendre les résultats hypothétiques de « l'élaboration d'un plan de convergence », avec comme horizon le rattrapage du niveau de vie de la métropole dans vingt ans.

Mais, pour financer les subventions bien réelles au patronat, la loi laisse volontairement dans l'ombre, échéances électorales obligent, des attaques qui se précisent contre la population et ont été clairement exprimées dans le rapport Lurel, député de Guadeloupe et ancien ministre de Hollande.

Remis au gouvernement le 15 mars dernier, ayant servi de base à la rédaction de la loi, le rapport préconisait pour financer la prétendue égalité réelle rien moins que la suppression progressive des surrémunérations de 40 % dont bénéficient encore une partie des travailleurs outre-mer, dans le but de faire baisser l'ensemble des salaires; de régionaliser le smic dans le même but; de supprimer les 30% d'abattement sur l'impôt sur le revenu. Pour couronner le tout, le rapport était favorable à l'augmentation d'un à deux point de la TVA en Guadeloupe, en Martinique et à La Réunion, ce qui ajouterait un racket supplémentaire de l'État à celui pratiqué par les grandes familles propriétaires des réseaux de grandes surfaces.

Ce projet de loi se situe dans la droite ligne de la politique du gouvernement Hollande-Valls, s'attaquant au niveau de vie des travailleurs pour accroître les revenus des possédants.

Gilles Boti

Banques : le racket

Entre 2015 et 2016, les frais de tenue de compte bancaire ont augmenté de 77 %, d'après une étude réalisée sur plus de 185 banques en Europe.

Les banques qui n'en factureraient pas à leurs clients s'y sont mises, et celles qui faisaient déjà payer leurs clients leur ont augmenté les frais. La moyenne s'établit à 22 euros par an mais les frais peuvent dépasser les 70 euros dans certaines banques.

Les banques se portent pourtant très bien : le bénéfice 2015 de BNP Paribas était de 6,7 milliards d'euros, de plus de 6 milliards pour le groupe Crédit agricole. Mais ces résultats ne leur suffisent pas. Ces frais de tenue de compte sont un racket supplémentaire (le retrait aux distributeurs était souvent déjà facturé) opéré par les

banquiers sur l'argent des clients, même des plus démunis. Le PDG de Panoranbanques explique que « ces frais ne correspondent à aucun service supplémentaire ».

Aujourd'hui, tout travailleur doit avoir un compte pour percevoir son salaire ou son allocation. Avec ces frais, il se retrouve contraint d'en abandonner une partie aux banquiers. Et cela alors que ces derniers utilisent déjà l'argent présent

sur les comptes de leurs clients, même les comptes les moins bien garnis, pour des spéculations très lucratives.

Le gouvernement répond qu'il a aidé les épargnants mécontents avec une disposition de la loi Macron qui permettra de simplifier les démarches pour changer d'établissement bancaire à partir de 2017. La belle affaire... puisque toutes les banques ont les mêmes pratiques.

Stéphane Fort



Fil rouge

Chacun ses priorités

Le 7 octobre, Hollande annonçait qu'il annulait sa visite prévue en Pologne, cela au moment même où ce pays se trouvait sous les projecteurs du fait des énormes manifestations des femmes contre le gouvernement polonais et son projet de renforcer les lois anti-IVG.

Hollande voulait-il marquer sa désapprobation du gouvernement ultraréactionnaire du PIS ? Pas du tout, les droits des femmes n'ont rien à voir avec sa décision. Il s'agissait de protester contre l'annulation d'une commande de 50 hélicoptères de combat à Airbus.

Le président s'occupe des affaires sérieuses et, pour lui, ce ne sont évidemment pas les droits humains mais les ventes d'armes des fabricants français.

Crotte de campagne

Pour réhausser le niveau de la campagne des primaires de la droite, il existe heureusement des journalistes de pointe, qui savent poser des questions élaborées. Ainsi le directeur du *Point*, Franz-Olivier Giesbert, a demandé à Alain Juppé au cours

d'une interview ce qu'il répond aux gens qui disent « Juppé il est très conventionnel, qu'est-ce qu'on va se faire chier. » Juppé s'est aussitôt placé au niveau de son interlocuteur en répondant : « Je les emmerde. »

Bel exemple de la façon dont une interview peut éclairer les électeurs sur le programme des candidats ! Faute de parler de leur politique, au moins un tel journaliste est au bon niveau pour mettre le nez dans leur caca.

Macron en flagrant délit

La libéralisation du transport par autocars, décidée par la loi Macron, devait créer, à l'entendre, 22 000 emplois. Elle n'en a créé que 1 430 au bout d'un an.

Interrogé sur France 2 à ce sujet, Macron s'est contenté de nier qu'il ait donné ces chiffres, alors que le journal télévisé repassait sa déclaration de l'époque, devant le Sénat.

Mentir sur le nombre d'emplois créés pour faire passer sa loi, puis mentir en niant le premier mensonge, c'est la méthode Macron, mais elle n'est pas vraiment nouvelle.

Assurances : tous les moyens sont bons

Les compagnies d'assurances font de plus en plus appel aux services de sociétés privées pour espionner les assurés à qui elles doivent des indemnités importantes.

Le journal *Le Parisien* donne quelques exemples édifiants de ces pratiques. C'est un détective qui fouille dans la comptabilité d'une victime pour établir que les montants des indemnités sont trop élevés, car elle aurait menti sur le chiffre d'affaires de sa société. C'est un malade en fauteuil roulant qui s'aperçoit qu'il est filmé, car la société d'assurances lui reproche d'avoir quitté un appartement sans ascenseur sans l'avoir prévenue. C'est une jeune

femme suivie dans le RER, pour que la société d'assurances puisse démontrer qu'elle peut marcher alors qu'elle a été déclarée invalide à 60 %... mais le détective s'est trompé et a suivi sa sœur aînée !

Ces pratiques sont devenues régulières, ce que dénoncent les avocats des victimes qui en demandent l'interdiction. Mais les sociétés d'assurances persistent, quitte à être condamnées comme la GMF pour atteinte à la vie privée d'un client, et font traîner les procédures en comptant sur la lassitude des victimes. Ce n'est pas parce qu'elles sont riches à milliards qu'elles vont s'en contenter.

Cédric Duval

Syrie : massacres et hypocrisie

Après le veto de la Russie au projet de résolution réclamant un cessez-le-feu en Syrie, présenté à l'assemblée générale de l'ONU par Jean-Marc Ayrault, ministre français des Affaires étrangères, Poutine a annulé sa visite à Paris prévu le 19 octobre. C'est le dernier épisode du petit jeu diplomatique, aussi cynique que dramatique, des dirigeants français autour du sort d'Alep, écrasée sous les bombes par l'aviation russe, alliée de Bachar el-Assad.

Depuis la mi-septembre, l'armée syrienne a lancé une nouvelle offensive pour reconquérir la partie orientale de cette ville, la deuxième du pays, contrôlée depuis 2012 par l'opposition, en l'occurrence les milices d'al-Nosra, liées à l'organisation al-Qaïda. Les combats acharnés, maison par maison, s'accompagnent de bombardements soutenus par l'aviation russe. Quelque 250 000 habitants

de ce quartier d'Alep sont piégés, sans accès à l'eau, sans ravitaillement, sans moyens de se soigner car les hôpitaux ont été bombardés. La population d'Alep est incontestablement martyrisée, en l'occurrence par les forces russes et syriennes.

Avec une belle dose d'hypocrisie et de cynisme, les dirigeants français et américains se posent en chevaliers blancs, profitant du fait qu'à Alep ce

sont les forces russes qui font le sale travail. Il y a un partage des rôles en Syrie et en Irak, une complicité sur fond de concurrence, entre la Russie, les États-Unis et leurs alliés européens ou régionaux. Après avoir longtemps soutenu et armé l'opposition à Bachar el-Assad, y compris des milices islamistes comme al-Nosra, dont la barbarie et la brutalité vis-à-vis de la population n'a rien à envier à celles de Daech, les dirigeants occidentaux l'ont lâchée. Face au chaos engendré par leur politique, après que Daech a conquis un vaste territoire et est devenu une menace directe pour leurs intérêts, ils préféreraient être débarrassés de ces milices incontrôlables. Si Daech est la cible principale de la coalition occidentale, les

autres milices islamistes sont aussi visées. Selon les zones de combat et les belvédères en présence, sur le territoire syrien ou irakien, cela passe par la victoire militaire de l'armée syrienne, par l'avancée des combattants kurdes ou de l'armée officielle irakienne, ou encore, désormais, par l'intervention militaire turque au nord de la Syrie. Tout cela fait l'objet de tractations plus ou moins secrètes entre les États-Unis et, ensemble ou séparément, la Russie, l'Iran et la Turquie; tractations dans lesquelles le sort des civils importe bien peu.

Les armes occidentales sur le sort d'Alep ne servent qu'à couvrir ces calculs. La reconquête de cette ville par l'armée de Bachar el-Assad fait partie

de la solution politique et militaire que les uns et les autres envisagent, cette reconquête dut-elle coûter des milliers de vies humaines.

Pendant qu'Assad et Poutine massacrent la population d'Alep, les avions de la coalition dirigée par les États-Unis, y compris ceux de la France, bombardent d'ailleurs d'autres villes, en Syrie comme en Irak. Il ne se passe pas une semaine sans qu'un convoi humanitaire ou des civils ne soient frappés.

La coalition occidentale se prépare à la reconquête de Mossoul, en Irak, aux mains de Daech depuis 2014. Pour la reprendre, les Américains, et accessoirement les Français, s'appuient sur les troupes gouvernementales irakiennes et sur les pechmergas

Haïti : une catastrophe annoncée

A pa malédison ! Se eksplwatasyon ! Tel est le titre en créole de l'éditorial du journal Combat ouvrier (Union communiste internationaliste-UCI), publié par nos camarades des Antilles, après le passage meurtrier de l'ouragan Matthew sur les départements méridionaux d'Haïti.

Des centaines de morts selon le bilan officiel, peut-être un millier, des centaines de milliers de sans-abri, la faim, le choléra qui menace : la population pauvre de ce pays de 10 millions d'habitants vient de subir une nouvelle catastrophe, d'origine naturelle certes, mais dont les effets sont largement décuplés par l'incurie d'un État dirigé par une bourgeoisie égoïste et avide.

Cinq ans et demi après le séisme de janvier 2010, la population pauvre se relève à peine de la catastrophe, où elle a tout perdu, qu'un ouragan de force 4 sur une échelle de 5 est venu balayer, le 4 octobre, le sud du pays. Alors que la situation de la population pauvre ne cesse de se dégrader, voilà qu'elle paye les conséquences du passage de Matthew. Pourtant, des alertes avaient été lancées plusieurs jours auparavant dans la zone que le cyclone allait traverser : en Jamaïque, à Cuba, en Haïti et en Floride, les autorités ont relayé les alertes et organisé la protection des habitants... mais pas partout.

En Haïti, la Protection civile avait signalé des abris provisoires dans le grand Sud pouvant accueillir pour quelques jours plusieurs dizaines de milliers de personnes. Or, non seulement plus de deux millions de personnes habitent les quatre départements touchés, mais ces annonces n'étaient que du bluff. Les sinistrés n'ont dû leur survie

qu'à la solidarité entre riverains, comme le raconte une femme dont la cabane s'est effondrée et qui, avançant à l'aveuglette dans la tourmente, a été happée par des habitants qui l'ont protégée dans une maison en béton. Les dégâts matériels sont énormes. Les plus durement touchés ont été, évidemment, les habitants des villages de cabanes construites en bordure de mer. Les villages et les maisons sont inondés, les toits arrachés, les maisons et jardins détruits, le bétail emporté.

Après l'effondrement de ponts et de routes, la région a été littéralement coupée du monde pendant plusieurs jours, sans eau potable, sans vivres et sans communication possible. L'État, lui aussi, est aux abonnés absents. Alors que les sinistrés sont aux abois, l'aide arrive lentement, quand elle arrive, et les files d'attente se pressent quand un camion de ravitaillement d'une ONG est annoncé. Le choléra, pas encore enrayé, menace à nouveau de sévir suite aux inondations et à l'eau contaminée. Quant aux élections qui devaient se tenir le 9 octobre, elles ont été reportées sine die.

Dans leur éditorial du 8 octobre, nos camarades de Combat ouvrier écrivent : « Dans la population, on entend souvent, en Guadeloupe et en Martinique et aussi en Haïti, dire que c'est la "malédiction" qui frappe Haïti. Ce n'est pas vrai. C'est la pauvreté extrême qui fait la



Le village de Cavailon après Matthew.

vulnérabilité de la population de ce pays aux catastrophes naturelles. Il n'y a pas de fatalité.

La majorité de la population vit dans des logements de fortune, posés dans des zones à risque d'inondation, d'écoulement de boue. 78% de cette population vit sous le seuil de la pauvreté et 56% dans une pauvreté extrême.

Le taux de chômage dépasse les 60%. Les rares travailleurs ayant la possibilité de vendre à bas prix leur force de travail, les heures de travail augmentent, les quotas à fournir augmentent à un point inatteignable même par les ouvriers les plus aguerris. C'est la misère même pour ceux qui travaillent. Non, la catastrophe qui une fois de plus frappe nos frères haïtiens n'est pas une "malédiction".

C'est le résultat de l'exploitation sanguinaire et pluri-séculaire du peuple haïtien par les puissances impérialistes, dont la France et les USA. C'est la conséquence d'une société où une poignée de riches

concentre entre ses mains 63% de la richesse nationale. Eux ne subiront pas la "malédiction" de Matthew ! »

À mille kilomètres de là, en Floride, même si Matthew représentait encore un danger certain avec des vents de 170 km/h, 3 millions de personnes ont été évacuées et très peu de victimes ont été recensées. Et dans un pays pauvre, à 180 kilomètres de là, dans la zone orientale de Cuba touchée par Matthew avec la même intensité qu'au sud de Haïti, 1,5 million d'habitants ont été évacués avant le passage du cyclone. Baracoa, ville de 82 000 habitants, pourtant presque totalement détruite, ne déplore aucun décès. À Guantanamo, il en est de même ; les autorités américaines ont elles aussi évacué le personnel de leur camp, et les détenus ont été consignés dans des bâtiments solides.

La "malédiction", c'est donc bien le capitalisme, qui maintient volontairement 10 millions d'Haïtiens dans la misère, à l'heure où n'importe quel météorologiste sait où et quand la catastrophe va se produire.

Viviane Lafont

Éthiopie : malgré la répression, la contestation gagne du terrain

Cet article est extrait du numéro de septembre du mensuel Le pouvoir aux travailleurs, édité par l'organisation trotskyste Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI).

Depuis le début du mois d'août, l'opposition au gouvernement éthiopien prend de plus en plus d'ampleur. Quand le district de Wolkait, traditionnellement rattaché à la région Amhara, a été administrativement attribué à la région du Tigré, cela a déclenché des manifestations.

Depuis des décennies, les Tigréens ont été bien accueillis dans cette région riche et fertile. Mais désormais ce sont des dirigeants fédéraux tigréens et non amharas qui administreront Wolkait et ses habitants. Lors des manifestations, les forces de sécurité n'ont pas hésité à réprimer. Il y a eu plusieurs dizaines de morts et des centaines de personnes emprisonnées. Puis le mouvement de protestation s'est vite étendu au-delà de ce district. Les habitants des grandes villes de la région d'Amhara sont aussi descendus dans les rues pour montrer leur totale solidarité. La répression a continué.

Assez rapidement, les populations de la région d'Oromia ont soutenu le mécontentement des Amharas en manifestant dans les

grandes villes. Ces populations oromos sont depuis des mois en lutte contre le gouvernement. En effet l'État accapare des centaines de milliers d'hectares de terre pour les vendre à de gros capitalistes, en chassant les paysans. Dans l'affrontement avec les forces de sécurité, il y a déjà eu des centaines de morts dans cette région. Cette fois-ci les Oromos ont fait cause commune avec les Amharas. Le gouvernement continue à réprimer.

En réaction à la férocité du pouvoir central dans ces deux régions, les grandes villes ont été déclarées « villes mortes ». Les habitants sont restés chez eux. Cela a eu beaucoup de succès. Dans certains endroits, les forces de sécurité ont essayé de faire sortir de force les habitants de leurs maisons. Ceux qui résistaient ont été bastonnés, emprisonnés et même tués. Beaucoup de gens ont fui dans la brousse. Les autorités ne donnent aucun chiffre sur le nombre de victimes. Mais elles pourraient se compter par centaines ou par milliers.

Ce qui se passe ces



Manifestation en août 2016 des Oromos contre le gouvernement.

jours-ci en Éthiopie est le résultat d'une politique menée par les dirigeants au pouvoir depuis vingt-cinq ans. En 1991, le Front de libération du Tigré (TPLF) a pris le pouvoir en éliminant le dictateur Mengistu Haïlé Mariam. Le successeur, Meles Zenawi, a créé le parti gouvernemental : le Front démocratique révolutionnaire des peuples éthiopiens (EPRDF), dont le TPLF demeure la composante dominante. Au cours des élections, des députés EPRDF ont de ce fait

remporté la majorité au Parlement. En même temps, les dirigeants ont subdivisé le pays en huit fédérations autonomes correspondant environ aux huit grandes ethnies du pays. Le fait de subdiviser les régions par ethnie est nouveau dans son genre, en tout cas dans l'histoire du pays. Les Tigréens représentent 6% de la population, alors que les Oromos et les Amharas sont environ 60%. Ainsi ces deux ethnies considèrent que le gouvernement actuel n'est pas représentatif et,

en plus, prend des mesures sans tenir compte de l'avis des populations.

Depuis vingt-cinq ans, ce gouvernement au pouvoir a pris soin de mettre à la tête de l'État et de l'administration des hommes de l'ethnie tigréenne, ainsi que les grands officiers de l'armée et de la police. De même, il est de notoriété publique que la région du Tigré a toutes les faveurs de l'État pour la construction d'écoles, d'universités, d'hôpitaux, de routes et l'aménagement des villes.

Le pays, comme la plupart des pays d'Afrique, est frappé par la crise économique. Et cette politique ethniste et régionaliste exaspère encore plus les populations et ne fait qu'empirer la situation. (...)

Les États impérialistes d'Europe et d'Amérique font semblant de ne pas se préoccuper de cette situation, car ils ne veulent pas mettre à mal le gouvernement éthiopien aux yeux du monde. Ce pays leur sert de gendarme en Afrique de l'Est, comme avant-poste pour la lutte contre le terrorisme venant surtout de Somalie. Ce service rendu à l'impérialisme permet à l'Éthiopie de recevoir des aides financières et militaires.

Dans ce pays, il existe une classe ouvrière importante, dans les zones industrielles et dans les chantiers. Elle a participé aux mouvements « villes mortes », en arrêtant le travail et en restant à la maison, dans l'administration et les services des grandes villes d'Oromia et d'Amhara, mais pas à Addis-Abeba ni dans les grands chantiers. Dans ce pays, il manque une organisation de la classe ouvrière capable de rassembler les revendications démocratiques des peuples, au-delà de leurs origines ethniques et régionales.

Yémen : les terroristes alliés de la France

Samedi 8 octobre, un raid aérien a bombardé une cérémonie funéraire, dans la ville de Sanaa, au Yémen. On a compté 140 morts et plus de 500 blessés. Les autorités saoudiennes ont commencé par nier l'évidence, pour finir par admettre que c'est bien l'aviation de la coalition arabe qu'elles dirigent qui a commis ce massacre.

C'est un nouvel épisode de la guerre menée par l'Arabie saoudite et ses alliés du Golfe pour rétablir un régime à leur convenance au Yémen. Depuis un an et demi que dure leur intervention, il y aurait eu 10 000 victimes et trois millions de personnes déplacées. L'aviation saoudienne a bombardé des écoles, des infrastructures, des hôpitaux, au point de pousser les organisations

humanitaires à quitter le pays. La coalition arabe mène une politique délibérée de terreur contre la population. Cette guerre est menée avec l'assentiment des puissances occidentales, États-Unis, Grande-Bretagne, France, et avec le matériel qu'elles vendent aux Saoudiens. Il est même plus probable que l'aviation saoudienne utilise des données

fournies par les satellites occidentaux et par les navires américains qui croisent en permanence au large du Yémen.

Ce pays est devenu l'un des multiples théâtres où s'affrontent les deux puissances régionales, l'Arabie saoudite et l'Iran, soutenant chacune une des factions aux prises au Yémen. Les États-Unis jouent une sorte de double jeu, tentant de se concilier l'Iran sans rompre avec leur allié traditionnel saoudien. Aussi, tout en continuant à être le premier fournisseur d'armes de la monarchie saoudienne, le gouvernement américain a condamné cette énième

bavure. Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault, n'a pas eu de ces pudeurs. Devant un journaliste soulignant qu'il avait l'indignation sélective, condamnant le bombardement d'Alep par les Syriens et tolérant celui de Sanaa par les Saoudiens, le ministre a soutenu le droit de l'allié et excellent client saoudien à bombarder qui il voulait.

Pour Ayrault, raser une ville avec du matériel russe, c'est un génocide. Faire la même chose avec du matériel français, c'est la promesse d'un nouveau contrat.

Paul Galois

Grande-Bretagne : la livre et les avatars du Brexit

Depuis son arrivée au pouvoir après le vote pour le Brexit, le gouvernement de Theresa May disait que l'économie britannique ne s'en porterait que mieux. Malgré quelques indices officiels qui, après le premier choc, semblaient lui donner raison, cet optimisme n'a pas tardé à être démenti par une deuxième chute brutale de la livre, qui a pris tout le monde par surprise.

Le 7 octobre, en à peine deux heures, le cours de la livre a chuté soudain de près de 10% face au dollar et à l'euro sur le marché des changes de Singapour, le plus important d'Asie. Puis cette baisse s'est propagée à toutes les places financières de la planète.

Pour certains experts, elle serait due aux programmes qui pilotent les ordinateurs des fonds spéculatifs. D'autres incriminent un article paru dans la presse faisant état de la position dure adoptée par Hollande en prévision des négociations à venir sur le Brexit. Pour ces gens-là, le vote pour le Brexit, en intervenant en plein milieu d'une crise qui n'en finit plus, n'a pas aggravé l'instabilité permanente de la finance internationale.

Il est vrai que d'autres facteurs étaient susceptibles de pousser les spéculateurs à se débarrasser de leurs livres. Mais tous ces

facteurs étaient eux aussi liés au Brexit.

Ainsi, le 6 octobre, on avait appris que, malgré les pronostics officiels, l'indice de la production industrielle britannique avait reculé en août, tandis que le déficit du commerce des produits manufacturés avait augmenté de près d'un tiers. Contrairement aux promesses des partisans du Brexit, la baisse de la livre suite au référendum n'avait donc pas revigoré les exportations.

Et puis il y avait le contexte politique créé par le congrès du Parti conservateur la semaine précédente. Pour couper l'herbe sous le pied aux surenchères auxquelles se livrent les factions de la droite conservatrice jusqu'au sein de son gouvernement, Theresa May avait fait le choix d'aller dans leur sens. Sans rien dire de précis sur les liens futurs de la Grande-Bretagne avec l'Union



Des manifestants du UKIP en faveur du Brexit.

européenne, elle avait mis l'accent sur la réduction de l'immigration. Cela avait suffi pour qu'à l'unisson, la grande presse titre sur le « Brexit "dur" de Theresa May ».

Mais pour l'instant, hormis une rhétorique destinée à contenir la droite de son parti, May s'est bien gardée de prendre la moindre mesure risquant d'indisposer les hautes sphères du patronat ou les dirigeants de l'UE. Au contraire, il ne se passe pas une semaine sans qu'elle désavoue l'un ou l'autre de ses ministres. C'est ce qui vient d'arriver, par exemple, à la ministre

de l'Intérieur Amber Rudd, qui voulait contraindre les entreprises à publier le nombre de leurs salariés étrangers: un communiqué du cabinet de May l'a contrainte à expliquer qu'il ne s'agissait que d'une possibilité.

En attendant le début des négociations, prévu en mars 2017, le patronat ne cache pas son irritation. De grandes entreprises ont annoncé l'abandon d'investissements programmés. Certaines, comme Nissan (aujourd'hui le plus gros constructeur automobile sur le sol britannique), sont allées jusqu'à dire

ouvertement qu'en cas de perte de leur accès libre au marché européen, elles comptaient sur l'État pour les dédommager du manque à gagner.

Quant à la classe ouvrière, avec une livre qui a désormais perdu plus de 15% de sa valeur par rapport à l'euro depuis le référendum, elle doit se préparer à ce qu'on lui présente la note du Brexit avant même qu'il soit effectif, sous la forme d'une hausse des prix à la consommation. Se posera alors la question de présenter cette note aux capitalistes.

François Rouleau

Pakistan : pas d'honneur dans le crime

Le Parlement pakistanais a voté le 6 octobre une loi rendant effectives les condamnations des auteurs de crimes d'honneur.

Chaque année, dans ce pays de près de deux cents millions d'habitants, des centaines de femmes, un millier en 2015, sont assassinées par des hommes de leur famille, sous prétexte d'atteinte à l'honneur. Des femmes, parfois des fillettes, qui refusent un mariage forcé, s'enfuient, sont soupçonnées d'adultère ou veulent tout simplement choisir leur compagnon sont battues, torturées, assassinées par balle, pendaison, noyade, bûcher.

Deux cas ont eu les honneurs de la presse occidentale. Un père avait tiré une balle dans la tête de sa propre fille, puis l'avait jetée dans un fleuve. La malheureuse a survécu et témoigné, dans un film qui a fait le tour du monde. Au même moment, une vedette de la télévision a été étranglée par son propre frère.

Ce dernier n'appréciait pas le mode de vie « trop libre » de sa sœur. La jeune fille en question, Quandeel Baloch, avait écrit quelques jours avant sa mort : « Je veux être une inspiration pour ces femmes qui sont dominées et maltraitées par le système. » Des femmes pakistanaises manifestaient en plusieurs occasions proclamant : « Il n'y a pas d'honneur dans le crime. »

Depuis 1991 et le début de l'application de la loi islamique à la sauce des intégristes religieux locaux, l'assassin impliqué dans un crime d'honneur ne risquait pas même un procès. Il suffisait pour cela que le père ou la mère de la victime lui pardonne, éventuellement contre argent comptant. En 2005, une première loi obligeait la justice à examiner les cas de crimes d'honneur. Mais

les juges, sensibles aux pressions ou eux-mêmes réactionnaires, pouvaient suivre les parents et pardonner aux criminels. Ce sera impossible dorénavant, du moins si la loi est appliquée. Le pardon éventuel, c'est-à-dire le consentement de fait des parents, pourra certes éviter la peine de mort aux assassins, mais des peines de prison seront obligatoirement prononcées.

En revanche, ceux qui avaient livré les femmes aux assassins en légalisant le crime, ceux qui prospèrent sur la folie réactionnaire, ceux qui vivent de l'abrutissement des opprimés ne seront pas inquiétés. Ils restent à la tête de l'État que l'impérialisme britannique avait installé en quittant le pays et conservent le soutien des puissances occidentales, qui ont besoin d'eux pour faciliter le pillage du pays.

Paul Galois

Migrants afghans : le cynisme des grandes puissances

En marge du plan d'aide international pour l'Afghanistan, les dirigeants de l'Union européenne ont négocié un accord, révélé par une fuite, concernant le retour des migrants de ce pays arrivés en Europe: l'Afghanistan obtiendrait 200 millions supplémentaires s'il accepte le retour forcé de 80 000 Afghans déboutés du droit d'asile.

Les dirigeants européens ont tenté de garder cet accord secret, car ils s'agit d'un chantage exercé par l'UE sur le gouvernement afghan, complètement dépendant des grandes puissances. Comme le dit un ministre afghan : « C'est un verre empoisonné que nous devons boire. »

En ce qui concerne les migrants, que cet accord traite au fond comme les déchets toxiques que l'Europe a l'habitude d'envoyer vers les pays pauvres en corrompant les autorités locales, c'est une véritable

ignominie. Les dirigeants impérialistes envisagent sereinement de renvoyer vers le chaos dont ils sont très largement responsables, en Afghanistan comme ailleurs, les hommes et les femmes qui cherchent justement à y échapper. Comme l'a dit un réfugié afghan à Paris, qui à 26 ans a connu seize ans de guerre dans son pays : « Vous voulez nous faire rentrer pour être tués par les talibans, Daech ou les Américains ? Tant qu'il n'y aura pas la paix je ne rentrerai pas en Afghanistan. »

Le même a dénoncé aussi la lâcheté et la complicité des dirigeants afghans : « Où sont les familles des ministres, des généraux, des députés afghans ? Elles vivent à Londres ou en France. » Le seul accord valable serait celui qui imposerait la liberté de circulation et d'installation pour tous les migrants.

Stéphane Fort

Alstom - Belfort : pour la garantie des emplois, rester mobilisés

Pour « sauver » l'usine de Belfort, le gouvernement a annoncé un plan de 700 millions, essentiellement des commandes de trains. Si ces promesses tiennent encore après l'élection de 2017, ce plan assurerait de la « visibilité » jusqu'en 2020.

Dans un message envoyé dans la foulée à tous les salariés d'Alstom, intitulé Maintien des activités ferroviaires et industrielles sur le site de Belfort, le PDG, Poupert-Lafarge, se réjouit « de ces annonces qui mettent fin à plusieurs semaines d'incertitudes et d'inquiétudes pour nos salariés concernés » !

La mobilisation des travailleurs de l'usine, soutenus par ceux des autres sites et la population, a contraint le gouvernement à agir, et la direction à faire machine arrière sur sa décision de fermer l'usine en 2018.

Maintenant, beaucoup sont conscients que le sursis obtenu ne garantit pas l'avenir de l'usine, et d'abord les 480 emplois à

Belfort. Non seulement la direction, et le gouvernement à ses côtés, ne s'est pas engagée là-dessus, mais Poupert-Lafarge continue de dire que la production de motrices et de locomotives n'est pas suffisante à long terme ; le terme est-il passé de deux à quatre ans pour Belfort ?

Quant aux promesses de diversification d'activités pour après, les travailleurs n'y accordent aucun crédit. Ils n'ont pas oublié que le 6 septembre Alstom annonçait avoir décroché le contrat du TGV du futur qui allait conforter l'activité de plusieurs usines dont Belfort. Et le lendemain, c'était Belfort qui devait fermer dès 2018 !

Alors, pour que l'abandon du projet de fermeture



Les manifestants d'Alstom Belfort à leur arrivée à Paris.

ait tout son sens, les travailleurs qui sont encore mobilisés manifestent leur volonté que la direction maintienne tous les emplois, et d'abord arrête d'en supprimer comme elle l'a fait par centaines toutes ces dernières années. D'ici un an ou deux, à Belfort, des dizaines de

salariés devraient partir en retraite, en préretraite amiante ou autre. « Pour un départ, une embauche », dans un premier temps, pour les quatre années à venir, est une revendication qui fait son chemin.

En tout cas, seule la force des travailleurs

mobilisés, unis, conscients, peut contraindre Alstom à préserver les emplois en puisant dans les profits accumulés. Une pression qu'il faudra aussi exercer sur les gouvernants quels qu'ils soient, qui ne savent que s'aplatir devant les licenciés.

Correspondant LO

Sanofi - Vitry : débrayages contre la précarité

Le taux de précarité à Sanofi chimie est d'environ 20%. Au centre de production de Vitry (CPV) il avoisine 16%, tous types de contrats confondus : intérim, CDD, contrats de qualification et prestations scientifiques. Depuis la restructuration du site en 2008, de nombreux travailleurs en contrat précaire se sont succédé.

Le site de Vitry étant en cours de reconversion, la direction prétend que son avenir est menacé et elle en joue pour faire accepter à chacun une charge de travail toujours plus importante. Depuis plusieurs semaines, pétitions et interpellations de la direction se sont répétées et ont eu chaque fois la même

réponse : les contraintes budgétaires et la visibilité de l'activité à venir ne permettent pas l'embauche en CDI.

Ce discours a provoqué un fort agacement et l'expression du mécontentement qui couvait depuis des mois en raison des décisions du groupe : zéro pour cent d'augmentation

générale pour la troisième année consécutive, vente de sites, sanctions et licenciements multiples.

80 travailleurs du CPV, tous secteurs confondus, contrôle qualité, magasin, fabrication, procédés, ont débrayé 2 heures au minimum chaque jour, du 4 au 7 octobre, avec une seule revendication : l'embauche de tous les précaires.

Chaque jour, malgré les multiples horaires de travail, ils se sont retrouvés en assemblée de grévistes pour faire un bilan, voir si le mouvement s'élargissait, décider des actions à mener et voter la reconduction

pour le lendemain.

Dès le mercredi 5 octobre, la direction a déclaré qu'« aucune embauche ne se fait sous la menace » d'une grève, puis a utilisé son arme préférée : trop demander tout de suite, ce serait mettre en jeu l'avenir du centre de production. Si ce n'est pas une menace, cela y ressemble !

Vendredi 7, après une assemblée et une manifestation dans les rues de l'usine et devant le self du centre de recherches au son du slogan « Un CDI pour tous, embauchez les précaires », les grévistes ont repris le travail.

Même s'il est resté limité, ce mouvement a réuni et soudé un groupe de travailleurs conscients des combats à mener. De nombreux grévistes expriment leur fierté de résister, de défendre l'emploi et de combattre la précarité. S'ils n'étaient pas assez nombreux pour faire fléchir Sanofi, ce combat n'est que partie remise. Les travailleurs n'ont pas à faire les frais du énième plan d'économies de Sanofi et de son gain de productivité de 4% par an.

Correspondant LO

Mairie de Reims : le compte n'y est pas

Alors que les salaires sont bloqués depuis des années, la mairie de Reims vient de proposer l'instauration d'une prime de fin d'année. Il s'agit pour elle de se débarrasser du problème du pouvoir d'achat en baisse des agents jusqu'à la fin de son mandat en 2020.

Non seulement la prime proposée est ridiculement faible (elle correspond à 22 euros net par mois), mais en plus la mairie veut introduire des conditions à son obtention, ce qui est une porte ouverte à tous les abus, tout de suite ou plus tard. Pour compléter le tableau, la municipalité a annoncé vouloir octroyer une prime de 100 euros

mensuels aux agents qui encadrent plus de dix personnes.

Ces propositions ont fait discuter dans les services, et ont donné lieu à une première assemblée générale le 13 septembre. 200 personnes étaient présentes, et ont décidé que tout le monde avait besoin de 100 euros net par mois et que la conditionnalité était

inacceptable. Une pétition a été lancée dans la foulée.

Jeudi 6 octobre, jour de la réunion entre la direction et les syndicats, une nouvelle assemblée générale, à l'appel de la CGT et de SUD, a réuni 300 personnes. Les propositions de la mairie ont très peu évolué : un plan d'augmentation sur trois ans de cette prime a été présenté, mais au mieux celle-ci représentera une trentaine d'euros net mensuels en 2019. Et surtout, il était toujours question de mettre une condition à son versement, en faisant du supérieur hiérarchique direct le juge du

versement de la prime... ce que nombre d'encadrants ne veulent surtout pas !

Les syndicats ont remis les 1 100 pétitions signées, soit environ la moitié des agents, ce qui est énorme pour une pétition, d'autant plus que le principal syndicat et syndicat-maison, FO, s'opposait à la signature. De fait, elle a été prise en charge par nombre de salariés, bien au-delà des habituels militants syndicaux.

Le constat de l'assemblée générale de compte-rendu de la réunion était clair : le compte n'y est pas. Elle a décidé d'un appel à un débrayage de deux

heures le jeudi 13 octobre avec rassemblement à l'hôtel de ville pour que les grévistes puissent s'inviter à la réunion de négociation prévue ce jour-là.

Devant cette menace, la direction a prévu d'avancer la réunion au mercredi matin, s'appuyant sur les règles légales sur le dialogue social en cas de dépôt d'un préavis de grève. En fait, elle préfère négocier en petit comité plutôt que d'avoir affaire aux grévistes eux-mêmes. Vu l'ambiance dans les services, il y a des chances que sa petite manœuvre ne marche pas.

Correspondant LO

Airbus Helicopters – Marignane : profits en hausse et suppressions d'emplois

La direction d'Airbus-Helicopters, où travaillent plus de 8 000 personnes, vient d'annoncer un plan de suppression d'emplois. Elle avait déjà entamé ce processus depuis des années, alors que les profits, eux, continuent d'augmenter.

L'annonce par la Pologne de l'annulation de son contrat pour la fourniture d'hélicoptères militaires a été utilisée par la direction pour annoncer des suppressions d'emplois. Mais cela ressemble beaucoup à un prétexte, car cela fait des années qu'elle supprime des emplois dans les secteurs de production. Ainsi, de 2012 à 2016, elle n'a pas renouvelé les contrats de plus de 800 intérimaires et a supprimé plus de 300 postes de cols bleus. Par contre elle a créé plus de 700 emplois dans le collège cadres et dirigeants.

Le résultat est une augmentation de l'intensité du travail. En avril 2016, un accord de compétitivité dit

Care a été signé, qui imposait une flexibilité accrue. Il permet à la direction de moduler les horaires à la carte selon la charge de travail, de rallonger les journées en faisant faire des heures supplémentaires en fin de vacation et de supprimer des RTT. Ainsi, un ouvrier peut travailler quatre semaines en 2x8 puis passer en décalé-jour (de 16 heures à minuit) pendant plusieurs semaines consécutives ou quelques jours. Puis il peut repasser en journée pour travailler ensuite en VSD.

Alors que la direction annonce qu'il va y avoir moins de travail, les ouvriers travaillent en réalité beaucoup plus, avec des

horaires imprévisibles.

D'ailleurs le PDG reconnaît que cet accord a permis de baisser les coûts de production. Mais la restructuration en cours de toutes les branches hélicoptère en Europe laisse présager des suppressions de doublons. C'est sans doute pourquoi la direction se saisit de l'annulation du contrat avec la Pologne pour avancer ses projets.

Par contre, elle aura du mal à arguer de difficultés financières, puisque le groupe Airbus a connu une ascension régulière de ses profits nets versés aux actionnaires, passés de 1,197 milliard d'euros en 2012 à 2,698 milliards en 2016.

Contre le projet Care, 450 ouvriers s'étaient mis en grève. Une expérience qui devrait être bien utile pour s'opposer ces jours-ci aux prétentions de la direction.

Correspondant LO



L'usine Airbus Helicopters de Marignane.

Sage – Paris : des invités surprise pour le PDG

Le directeur général monde de Sage, entreprise britannique de logiciels, avait prévu de venir faire un discours de rentrée mardi 4 octobre devant des salariés du siège social parisien, situé porte de Saint-Ouen à Paris. Mais cette année, la belle ordonnance devant une assemblée silencieuse a été bousculée.

Environ la moitié des salariés, sur les quelque 800 du site, avaient été conviés pour écouter le ronron habituel du DG sur les succès et les prétendues difficultés de l'entreprise, et faire la claque à la fin de son exposé. Or, depuis début septembre, l'annonce d'un plan social prévoyant la suppression de 149 emplois suscite des remous, et régulièrement entre soixante et cent salariés manifestent leur opposition.

Comme ils n'avaient évidemment pas été invités à la sauterie organisée pour faire les louanges de l'entreprise, ils ont décidé de se passer d'invitation et sont entrés dans la salle avec une banderole disant : « Sage, c'est nous. Non aux licenciements ! » Afin de

s'adresser à leurs collègues présents, une quinzaine de salariés sont montés sur l'estrade avec leur banderole, faisant fuir le grand directeur. Un de leurs représentants a lu les revendications du collectif, qui rassemble des salariés inquiets pour leur avenir : personne ne doit se retrouver au chômage, reclassement interne ou externe pour ceux qui le souhaitent, indemnités supralégales de licenciement à la hauteur des exceptionnels résultats financiers de l'entreprise. L'énoncé de ces revendications fut applaudi par une bonne partie des présents, qui se sentaient plus concernés que par le discours du directeur général !

Celui-ci devait être retransmis en direct sur les autres sites de Sage en France et dans les pays francophones, mais la transmission a aussitôt été interrompue, avec pour principal résultat de susciter des interrogations parmi les autres salariés du groupe désireux de savoir ce qui s'était passé.

Correspondant LO

Amazon – Saran : un patron prévoyant... pour ses bénéficiaires

En 2016, le numéro un mondial de la vente sur Internet veut augmenter ses capacités de vente, comme l'a montré l'annonce récente de la création d'un site Amazon à Amiens.

À Saran, en banlieue d'Orléans, la plateforme logistique d'Amazon emploie de plus en plus de salariés, autour de 2 000, avec un nombre d'intérimaires qui fluctue en fonction des commandes. Des travaux sont faits depuis quelques mois pour doubler le nombre de tours dans lesquelles travaillent les préparateurs de commandes. L'ouverture de ces nouveaux espaces de travail est prévue pour le 31 octobre, mais pour

l'instant la direction anticipe seulement sur ce qui l'intéresse : les nouvelles possibilités de ventes !

Par contre, rien n'a été prévu pour accueillir les personnels du chantier et leurs Algeco, qui s'entassent sur une partie des parkings. Rien n'est prévu non plus pour les salariés, de plus en plus nombreux, qui se garent où et comme ils peuvent, et ne peuvent parfois partir qu'avec un quart d'heure de retard.

Les produits sont pour l'instant stockés n'importe où. Résultat, tout est bourré à ras bord et, avec les produits entassés partout, les obstacles se multiplient pour tous les gestes. Même

les chariots qui servent à transporter les commandes servent à stocker des produits, et ils manquent quand des salariés en ont besoin ! L'exaspération monte donc chez les personnels du site, qui n'ont pas envie de faire les frais de cet agrandissement.

Le point positif est l'arrivée de nouveaux travailleurs sur les chantiers ou dans les bâtiments d'Amazon. Cela multiplie les occasions de créer des liens, comme on avait pu le voir au printemps dernier durant les rassemblements contre la loi El Khomri.

Correspondant LO

Castmétal – Feurs : vérité et justice pour Jacques et Damien !

Le 25 juin 2011, sur le site des fonderies de Feurs (Loire), deux ouvriers de maintenance de Feursmétal intervenant sur l'entreprise voisine Valdi avaient été tués par une explosion. Pendant plus de cinq ans le collectif Vérité-justice pour Jacques et Damien, regroupant les familles et les amis des deux victimes, s'est battu pour que le procès ait lieu.

Tous les moyens ont été mis en œuvre par les deux entreprises pour faire reculer le procès et essayer d'échapper à leurs responsabilités. Le procès a finalement eu lieu lundi 26 septembre au tribunal correctionnel de Saint-Étienne. Entre 150 et 200 personnes étaient

présentes et les banderoles sur le tribunal ne sont pas passées inaperçues.

La première partie du procès fut très technique, portant en particulier sur la rupture de la canalisation dont l'eau, en se déversant sur des résidus de métal en fusion, a provoqué l'accident. Selon les

deux experts nommés, « l'éclatement de la conduite est consécutif à une corrosion et à un état de délabrement ». Le matériel vieux de plusieurs dizaines d'années n'était pas entretenu, mais Valdi et Feursmétal (devenu entre-temps Castmétal) se sont rejeté la responsabilité du non-entretien des installations.

Un délégué CGT de Feursmétal a montré combien les accidents du travail et l'insécurité étaient courants dans ces fonderies, et que rien n'a vraiment changé puisque, le 21 janvier 2015, il y a eu un

nouvel accident avec huit blessés. Il a dénoncé les difficultés qu'avaient les membres du comité d'hygiène et de sécurité pour accomplir leur mission.

Il a fallu attendre quatre heures et demie d'audience pour que Marie-Andrée, veuve de Jacques, puisse s'exprimer et faire entrer l'émotion dans le prétoire : « Je voudrais juste parler de l'humain, un peu trop absent des débats. Il faudrait rappeler dans ces débats techniques que nous sommes là parce que deux hommes sont morts. Et je ne souhaite à personne

d'avoir à réveiller ses enfants de 11 et 17 ans pour leur apprendre la mort de leur père. »

Après neuf heures d'audience, le procureur a demandé une amende de 200 000 euros, après avoir rappelé : « C'est la quatrième fois que je requiers pour des accidents survenus sur ce site industriel. Dans vos deux entreprises le risque eau-métal était connu. J'ai envie de qualifier vos arguments de Ponce Pilate. »

Le verdict est attendu pour le 24 novembre.

Correspondant LO

Hôpitaux de Marseille : chasse aux malades

Pour rembourser la dette contractée auprès des banquiers, la direction générale de l'Assistance publique-Hôpitaux de Marseille impose au personnel un plan de redressement draconien.

Avec la suppression en cours de 1 000 postes sur 11 000, la direction a plongé les agents dans une situation catastrophique. Soignants, administratifs, personnel technique sont en sous-effectif, et la plupart des services ne tournent plus normalement. De nombreux agents sont épuisés par l'ajout incessant de tâches supplémentaires, et le nombre d'arrêts maladie ne cesse d'augmenter.

Durant les mois d'été, des cadres sont allés jusqu'à demander à des infirmières et des aides-soignantes de venir travailler un jour ou deux au milieu de leurs vacances, pour combler les trous. Devant cette situation, la direction

n'a rien trouvé de mieux que de faire la chasse aux malades, en multipliant les contrôles à domicile.

Des salariés de l'AP-HM, indignés par ces pratiques, se sont rassemblés le 22 septembre à l'appel de la CGT et ont été reçus à la direction générale. Certains, victimes de ces pratiques, dénonçaient leur situation avec colère. Ils citaient l'exemple d'une infirmière, opérée par un chirurgien de l'AP-HM, qui s'est ainsi retrouvée sans salaire malgré les prolongations du praticien. Alors qu'elle a maintenant repris le travail depuis trois semaines, sa dernière fiche de paye affichait encore un solde négatif de 1 953 euros.

Avec arrogance, la directrice générale adjointe a répondu qu'elle entendait ainsi lutter contre les prétendus comportements absentéistes de certains salariés et défendait le contrôle comme « *un des piliers de la démocratie* ».

Face à la mobilisation, la directrice a déclaré que les agents touchés devaient se faire connaître, pour que leur cas soit revu. Certes, mais en fait cette direction est en guerre ouverte contre le personnel, continuant à instaurer à marche forcée la suppression de postes.

Il n'est plus possible de continuer ainsi sans embaucher massivement. Il faudra une forte mobilisation pour imposer ces embauches nécessaires et indispensables.

Correspondant LO

Hôpitaux : ce n'est pas la charité

La ministre de la Santé, Marisol Touraine, dit vouloir se pencher sur la situation catastrophique liée au manque de médecins dans les hôpitaux, situation dénoncée le 26 septembre par une grève très suivie de ceux-ci. Le 4 octobre, elle a annoncé que les jeunes médecins décidant de travailler à l'hôpital public, plutôt que de rejoindre les établissements privés, toucheront une prime d'engagement de 10 000, 20 000 ou 30 000 euros s'ils s'engagent pour trois ans.

La ministre espère la signature de 3 000 contrats d'ici 2018. Quant aux médecins travaillant déjà uniquement à l'hôpital public, leur indemnité

d'engagement passera de 490 euros à 700 euros brut par mois.

On ne sait pas si ces mesures financières suffiront pour encourager les médecins à rester dans le public. Mais la Fédération hospitalière de France, qui regroupe un millier d'établissements, craint que le gouvernement demande aux hôpitaux de financer ces mesures avec leur budget déjà bien limité. Ce serait déshabiller Paul pour (mal) habiller Pierre ; une habitude du gouvernement.

En tout cas, les médecins hospitaliers attendent de voir et ils ont annoncé une nouvelle grève le 12 octobre.

Cédric Duval

Michelin : le patron à l'offensive

Michelin a été encensé par les grands médias pour avoir fait passer des accords de réactivité « exemplaires » sur deux de ses sites, à Roanne (Loire) en mai 2015 et à la Roche-sur-Yon (Vendée) en avril 2016. Mais ces accords, qui prévoient notamment la généralisation du travail le week-end et la flexibilisation des horaires en fonction de la demande des clients, n'ont été obtenus que par le chantage à l'emploi.

On a pu voir à la télévision le directeur général de Michelin se féliciter du rôle de son entreprise dans le sauvetage de l'emploi en France. Les journalistes n'ont pas cru bon de rappeler les fermetures de Sodemeca à Lille, des sites de Joué-lès-Tours et de Poitiers depuis 2007, pas plus qu'ils n'ont signalé que les embauches ne s'effectuent que pour remplacer les retraités – au rythme d'un recrutement pour trois départs. Une radio a expliqué qu'une machine ultra-moderne avait été installée à Roanne, alors qu'il s'agit d'une machine vieille de vingt ans, et qui a simplement été importée d'un site fermé par Michelin.

Dans son offensive, Michelin a aussi pu s'appuyer sur la passivité des syndicats. À Roanne, l'ensemble des syndicats, y compris la CGT, ont signé l'accord pour

« sauver l'entreprise ».

La méthode miracle de Michelin est simple, et tout sauf inédite : c'est le chantage à l'emploi. Chaque site est présenté comme trop peu rentable et donc menacé de fermeture... à moins de signer un accord de compétitivité. La direction organise des réunions avec salariés et syndicats, pour qu'ils se chargent eux-mêmes de suggérer les sacrifices à faire pour maintenir l'emploi sur le site. Ainsi à Cholet, sur un atelier de 200 personnes, le patron a détaché 40 ouvriers, chefs et cadres pendant une semaine pour les former à ces groupes de travail. Ensuite, durant trois mois, cette équipe a été détachée deux heures par semaine pour une réunion avec la direction, et deux heures de plus pour aller convaincre ses camarades de travail.

Mais l'offensive de communication de Michelin, que ce soit en externe ou en interne, ne saurait cacher les conséquences. Des conditions de travail aggravées, des jours de congés payés fixés au gré des besoins du patron : voilà ce que doivent subir les salariés, sans oublier plus d'une centaine de suppressions de postes. Le site de Roanne va passer du 4x8 au 5x8, et celui de La Roche-sur-Yon du 3x8 au 4x8. Les ouvriers devront travailler jusqu'à seize dimanches par an en cas de pic et, à l'inverse, dans les phases de creux, piocher des congés dans un compteur alimenté par les journées travaillées le week-end.

Le groupe Michelin compte 125 000 salariés dans le monde, dont environ 20 000 en France. Il a dégagé l'an passé une marge opérationnelle record de 12 milliards d'euros. Mais ces profits ne sont pas assez pour la famille Michelin, qui voudrait imposer dans toutes les usines du pays les mêmes reculs qu'à Roanne et la Roche-sur-Yon. Mais, à force de tirer sur la corde, elle finit par casser.

Correspondant LO

Saint-Brieuc : procès sur l'amiante et vendetta patronale

Le 5 octobre 2016, le tribunal des prud'hommes de Saint-Brieuc, dans les Côtes-d'Armor, était réuni pour examiner la demande de 370 ex-salariés de Chaffoteaux ayant été exposés à l'amiante.

Entre 2011 et 2014, après la fermeture de l'entreprise MTS de Ploufragan, son propriétaire actuel, le fabricant de chaudières à gaz Chaffoteaux, avait été condamné à verser une indemnité de 8 000 euros à plusieurs centaines de salariés pour les avoir exposés à l'amiante, au titre du préjudice d'anxiété. La faute inexcusable de l'entreprise avait été reconnue.

En 2015, 370 autres employés saisissaient à leur tour les Prud'hommes pour obtenir une indemnisation. Mais entre-temps les évolutions législatives et les décisions successives de la Cour de cassation ont modifié les délais de prescription. Pour ce type de préjudice, ceux-ci sont passés de trente ans à cinq ans. De ce fait, la demande de ces 370 est arrivée hors délais.

Lorsque les juges prud'homaux ont eu à statuer sur ces nouveaux dossiers, les demandes de ces 370 ex-salariés ne pouvaient donc aboutir. Sachant cela, et bien que certains soient aujourd'hui

touchés par la maladie et d'autres décédés, ils voulaient demander aux Prud'hommes de renoncer à leurs poursuites contre leur ex-employeur.

Les avocats du groupe MTS ont saisi cette occasion pour demander le remboursement de pas moins de 300 000 euros de frais de procédure, ce qui, s'ils obtenaient satisfaction, obligerait chacun de ces salariés à leur verser 800 euros.

Cette demande scandaleuse a provoqué un tollé parmi les ex-salariés de Chaffoteaux et plus largement dans la population locale, qui n'a pas oublié dans quelles conditions le groupe MTS avait fermé son usine de Ploufragan et licencié tout le personnel de production fin 2009.

Le tribunal des prud'hommes de Saint-Brieuc rendra son verdict le 14 décembre, et il est à souhaiter qu'il renvoie dans les cordes les avocats des patrons revanchards de Chaffoteaux.

Correspondant LO

SNCF – Paris Gare du Nord : une réorganisation contre les cheminots

À la gare du Nord et sur toutes les gares de la banlieue qui y sont rattachées, une vaste réorganisation est prévue.

Les horaires de travail et les lieux d'affectation pourront être modifiés. Des agents qui actuellement commencent au plus tôt à 6 heures quand ils sont de matinée, et finissent au plus tard à 22h15 quand ils sont de soirée, pourront commencer à 5h35 le matin et finir la nuit à 1h30. Vu ces horaires, ceux qui n'ont pas de véhicule n'auront plus les moyens de se rendre sur leur lieu de travail. Ils ne savent pas ce qu'ils vont devenir.

Les agents qui avaient choisi d'être affectés sur

une gare devront maintenant travailler dans trois, quatre ou même six gares, en fonction des besoins. Le but est de jongler avec les effectifs en fonction des absences et de rendre les agents plus polyvalents. Ce n'est qu'à leur prise de service qu'ils sauront où et comment ils travailleront. Tous feront partie d'une équipe de dix. Ils seront suivis par un manager, qui sera chargé d'augmenter leur productivité.

La direction dit vouloir diminuer l'absentéisme, non pas en recherchant les causes, mais en constituant de telles équipes et en donnant pour mission aux managers d'accepter

ou non les petits congés en fonction de la présence des uns et des autres. On imagine l'ambiance dans les équipes, si un manager refuse par exemple un congé à cause de l'arrêt maladie d'un collègue!

La direction annonce que, dès l'année prochaine, toutes les gares du réseau SNCF banlieue (Transilien) devront être réorganisées de cette façon, et qu'il en sera de même pour les conducteurs de train et les agents qui travaillent dans les ateliers.

La direction attaque sur tous les fronts. Il faut une riposte des cheminots de même ampleur.

Correspondant LO

Gare de Saint-Pierre-des-Corps : suppression des guichets



La gare de Saint-Pierre-des-Corps, située à 4 km de celle de Tours, est la gare TGV de l'agglomération. Les correspondances y sont assurées pour Paris, Bordeaux ou Lyon en TGV, sans parler des lignes TER vers Nantes, Orléans, Bourges, Nevers et Dijon et des Intercités pour Paris-Austerlitz qui y passent aussi.

Près de 5 000 « navetteurs » prennent là le TGV pour monter travailler à Paris. C'est donc une des plus importantes gares de la région Centre-Val-de-Loire pour la circulation des voyageurs. Eh bien, la direction de la SNCF vient d'annoncer qu'elle veut supprimer carrément tous les guichets de cette gare dès février 2017!

Cela vient après la

fermeture des boutiques de Montbazou, Chambray-lès-Tours dans l'agglomération, et la réduction du nombre de guichets en gare de Tours. Dans le même plan de suppression d'emplois, sont également annoncées les fermetures de la boutique située au supermarché Auchan de Tours-Nord, du Portail entreprise (plateforme téléphonique et Internet de réponse aux entreprises) à Tours en janvier 2017 et du Bureau de contrôle et de comptabilité en septembre 2017.

Selon la SNCF, les usagers plébisciteraient l'usage des bornes d'achat automatiques et l'achat de billets par Internet. Mais ce n'est pas le cas de tout le monde. Si la SNCF allait jusqu'au bout de son projet

à Saint-Pierre-des-Corps, les voyageurs n'auraient même plus le choix d'acheter leur billet au guichet, en bénéficiant des conseils d'un vendeur.

Les gares deviennent ainsi des centres commerciaux où trouver un interlocuteur qui vous renseigne relève du miracle.

Bien sûr, cette réorganisation entraînerait une trentaine de suppressions d'emplois. Mais les cheminots, avec les syndicats de l'Établissement régional voyageurs, n'ont pas dit leur dernier mot. La riposte s'organise, avec tracts aux usagers, pétitions, etc., et la direction risque d'en entendre parler dans les semaines et mois à venir.

Correspondant LO

Goodyear – Amiens : rassemblement les 19 et 20 octobre

(Communiqué)

Huit travailleurs de Goodyear seront jugés en appel à Amiens les 19 et 20 octobre.

Ils ont été condamnés en première instance à neuf mois de prison ferme, plus quinze mois avec sursis, pour s'être battus contre la fermeture de leur usine et avoir alors retenu deux cadres pendant plusieurs heures.

Les patrons peuvent jeter les travailleurs à la rue, vers la misère, mais quand des travailleurs relèvent la tête et ne se

laissent pas faire, c'est la menace de la prison!

Comme avec la chemise déchirée des cadres d'Air France, le gouvernement et le patronat traitent les travailleurs qui se défendent comme des criminels.

Alors il faut être le plus nombreux possible à Amiens les 19 et 20 octobre, pour manifester notre solidarité et exiger le retrait des poursuites et la relaxe pour les travailleurs de Goodyear.

Lutte ouvrière, le 10 octobre

SNCF : irresponsable

Le reportage d'Envoyé spécial intitulé *SNCF : quand la sécurité déraile*, diffusé le 29 septembre, a eu le mérite de mettre sur la place publique l'état de délabrement du réseau ferroviaire, que les cheminots dénoncent depuis plusieurs années.

Alors que Pepy, président de la SNCF, prétendait en 2014 que « le réseau ferroviaire est sûr, surveillé et entretenu », le reportage a prouvé le contraire.

Le rapport d'enquête sur l'accident de Brétigny, qui avait causé en juillet 2013 sept morts et 32 blessés, a montré que la cause directe du déraillement provenait du défaut d'entretien de la voie. Et Brétigny n'est pas un cas isolé. Le documentaire fait état des conversations édifiantes entre des cadres, placés pendant un an sous écoute judiciaire suite à l'accident de Brétigny. Ceux-ci listent, au jour le jour, des problèmes de sécurité, sur des lignes aussi fréquentées que Paris-Marseille, par exemple. Rien qu'en région parisienne, de nombreux sites ferroviaires, à Achères, Saint-Ouen, Noisy-le-Sec, Choisy-le-Roi, Massy, Juvisy, Montereau, sont mentionnés dans ces rapports d'écoute, chacun d'entre eux étant des Brétigny en puissance.

On voit à Étampes l'un des deux aiguillages, tellement hors d'usage qu'il est condamné par un simple cadenas, alors que des trains de plusieurs centaines de tonnes y circulent. Sur une partie importante du réseau, qualifiée par la SNCF elle-même d'obsole, les trains circulent au prix d'une réduction de vitesse. Ainsi des trains circulent à 10 km/h sur la ligne Paris-Givet en raison de la vétusté de la

voie. Sur une ligne, entre Chartres et Courtaulin, un cheminot montre des traverses complètement pourries, des rails fissurés, sur une portion où les trains circulent à 100 km/h.

L'autre intérêt du reportage a été de s'appuyer sur les témoignages de cheminots qui ont une connaissance précise de l'état du réseau dans leur secteur et des risques encourus. Non seulement les cheminots ne sont pas entendus mais, aux yeux des patrons de la SNCF, ils doivent se taire. Comme le dit l'un d'entre eux : « C'est l'omerta. »

Un cadre lanceur d'alerte, ne supportant plus le silence, a fini par confirmer à des syndicalistes le fait qu'en 2015, dans la région basque, des passages à niveau sont restés ouverts à deux reprises alors qu'un train passait, à cause de la défaillance de certains types d'autorails. Mais, quand les conducteurs dénoncent et refusent de conduire ce matériel dangereux, ce sont eux qui sont sanctionnés.

Comme dans le procès de Brétigny, la direction ne se dit ni responsable ni coupable. L'impératif de la rentabilité et les dizaines de milliards d'intérêts versés aux banques depuis trente ans ont pesé bien plus lourd que la sécurité des installations, sur un réseau dont l'état continue de se dégrader. Effectivement, elle n'est pas responsable : elle est irresponsable.

Christian Bernac

Bagnolet : ça bout chez Babou

Depuis le lundi 3 octobre, une quinzaine de travailleurs du magasin Babou de Bagnolet, la quasi-totalité des présents, sont en grève. Ils s'opposent à leur gérante, qui non seulement multiplie les sanctions les plus absurdes, mais a licencié un salarié, prétextant qu'il en aurait agressé un autre. Cela est tellement faux que le prétendu agressé est dans la grève avec les autres.

Cette gérante ne lésine sur aucune pression. Les propos irrespectueux, les sanctions, les avertissements sont devenus monnaie courante. Les salaires ne sont pas payés à temps, engendrant des agios pour les travailleurs. Même des chaussures de sécurité leur ont été refusées. Tout cela

représente un moyen pour accroître l'exploitation. Car au final, derrière la gérante, les actionnaires de Babou, la famille Kleboth, 157^e fortune de France, continuent à s'enrichir.

Depuis le début de la grève, la gérante a tenté de faire travailler des intérimaires pour rouvrir

le magasin et a prétendu que la grève était illégale. Mais les grévistes n'ont pas cédé. Leur détermination a imposé à la mairie PS de Bagnolet d'intervenir pour l'obtention d'un médiateur... plus tard. Et l'Inspection du travail est venue constater les infractions dans le magasin.

Vendredi 7 octobre, un rassemblement de soutien organisé par la CGT a montré que cette grève recueillait la sympathie de bien des travailleurs de la ville et des clients, qui signent en masse la pétition.

Mardi 11 octobre, lors de la première réunion de



Les grévistes de Babou, toujours déterminés.

négociation, la gérante a tenté de démoraliser les grévistes en ne répondant à aucune de leurs revendications, se contentant de dire que, si le paiement des salaires en début de mois posait problème, c'est juste parce que les travailleurs ne savent pas gérer leur

budget.

Les grévistes, de plus en plus conscients de leur force, ont revoté la grève unanimement. Ces journées de grève ont cimenté leur solidarité et ils ne comptent pas en rester là.

Correspondant LO

La Poste : les services clients se rebiffent

La mise en application du dernier plan de réorganisation des centres financiers de La Poste sème la colère chez les employés. Ainsi, au centre financier de Bordeaux, ceux des services clients ont décidé d'une journée de grève et de débrayages le jeudi 6 octobre.

Avec le soutien des syndicats CGT-SUD-FO-CFDT, ils ont été plus de 50 % à faire grève et plusieurs dizaines à se rassembler devant le centre tout au long de la journée, pour faire entendre leur mécontentement.

Cette décision d'action ayant été communiquée dans tous les autres centres de France, d'autres mobilisations ont eu lieu à Marseille, Nantes, Lyon, Rouen,

Rennes... À Marseille, la grève a aussi été décidée au dernier moment, avec plusieurs dizaines de participants au débrayage. À Nantes, ils étaient près de 200 à aller exprimer haut et fort à leur direction tout le mal qu'ils pensent de ses plans. Et la même colère s'est fait entendre ailleurs.

Et pour cause : au prétexte d'une énième réorganisation, le plan Excello repose en réalité sur des

centaines de nouvelles suppressions de postes et une dégradation des services rendus aux usagers.

Tout le personnel des centres financiers subit déjà des conditions de travail dégradées, du fait du manque d'effectifs, des transferts incessants d'activité d'un service ou d'un centre à l'autre, et la direction prépare déjà une prochaine attaque contre tous les horaires de travail, à travers un projet dit Organisation du temps de travail. Celui-ci prétend revoir le fonctionnement des services pour prétendument améliorer la qualité de service aux clients.

Mais personne n'est

dupe : La Banque postale se moque comme d'une guigne du service rendu aux clients. Les hausses tarifaires, les délais aberrants dans le traitement des dossiers et le mépris pour les usagers les moins fortunés en sont la preuve. Elle veut surtout vendre le plus possible, par exemple en appelant les clients aux heures où ils sont chez eux, en fin d'après-midi. Les employés des centres financiers, qui doivent répondre aux nombreux appels et mails des usagers, sont donc en première ligne pour subir leur mécontentement souvent justifié. Quand on ajoute à cela la pression commerciale de

plus en plus forte qui leur est imposée, cela ne passe plus!

Les actions organisées le 6 octobre, par leur ampleur et l'enthousiasme qu'elles ont suscité sur de nombreux centres, ont surpris et fâché la direction : tant mieux ! Les employés des services clients, eux, sont très satisfaits de cette journée et déterminés à défendre leurs conditions de travail : face à une banque qui se prétend citoyenne mais qui est décidément une banque comme les autres, c'est la mobilisation des travailleurs des centres financiers concernés qui comptera.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal octobre 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 20029, 93501 PANTIN Cedex.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe
Nom Prénom
Adresse
Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN Cedex

| Tarif des abonnements | Lutte ouvrière | | Lutte de classe |
|--|----------------|-------|-----------------|
| | 6 mois | Un an | Un an |
| Destination | | | |
| France, Outre-mer | 20 € | 40 € | 15 € |
| Outre-mer avion | 28 € | 56 € | 17 € |
| Union européenne de l'Ouest, Suisse | 38 € | 76 € | 21 € |
| Reste de l'Europe | 35 € | 70 € | 20 € |
| Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie | 42 € | 84 € | 22 € |
| Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie | 46 € | 91 € | 24 € |

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Pologne : les femmes font reculer le gouvernement

Ce n'est pas tous les jours qu'on peut rire en écoutant les déclarations du gouvernement polonais. Mais, après le succès de la « journée noire » de protestation des femmes polonaises contre son projet d'interdire totalement l'avortement, déjà énormément restreint par la législation actuelle, il était désopilant de voir comment ses responsables ont fait machine arrière à grande allure, pour finir par le retirer jeudi 6 octobre.

Non, le ministre des Affaires étrangères qui a qualifié les manifestantes de marginales, en souhaitant « qu'elles s'amuse », ne parlait pas en tant que membre du gouvernement mais à titre privé, en son

nom personnel, a déclaré dès le lendemain du 3 octobre Beata Mazurek, la porte-parole du PiS, le parti nationaliste et clérical au pouvoir. Le PiS et le gouvernement ont bien compris, eux, d'après cette

porte-parole, que ce qui s'est passé dans les rues lundi 3 octobre est important. D'ailleurs « le PiS n'a jamais voulu punir les femmes » (jusqu'à cinq ans de prison, selon le nouveau projet de loi pour celles qui auraient avorté). Et même « c'est l'extrême gauche et l'opposition qui devaient que le PiS était derrière le projet qui avait été mis à l'étude par une commission parlementaire ». Eh oui, les députés du PiS le soutenaient, allaient même tous le voter, mais... ce n'était pas leur projet!

Mais 100 000 femmes

– le chiffre que les médias polonais avancent – qui protestent publiquement contre lui, dans 143 villes, ont finalement fait reculer le gouvernement, et c'est tant mieux. Pour autant, le droit à l'avortement n'est toujours pas conquis en Pologne, car la loi extrêmement restrictive de 1993 reste en place et aucun gouvernement, même dirigé par d'autres partis que le PiS, ne l'a modifiée. De plus, le PiS a d'ores et déjà annoncé qu'il allait préparer un autre projet de loi sur l'avortement, et des députés ont déjà déposé, en

septembre, un autre projet de loi limitant la fécondation in vitro. Et, parmi les partis politiques qui prétendent à la succession du PiS, la droite libérale, qui bataille contre lui depuis des mois, se satisferait tout à fait de la loi actuelle, qu'elle appelle le « compromis de 1993 ».

Autant dire que les féministes et les femmes polonaises, et tous ceux qui soutiennent leur combat, n'ont pas intérêt à se démobiliser car, pour faire plier les réactionnaires et les pleutres, il y aura fort à faire.

Nelly Meyer

Migrants : manifestation de solidarité

Samedi 8 octobre, plusieurs manifestations ont eu lieu contre l'installation de migrants venant de la jungle de Calais.

À Alex, dans la Drôme, c'est le FN qui appelait à manifester, tandis qu'à Pierrefeu, dans le Var, une première manifestation avait lieu à l'appel du maire sans étiquette, et une autre à l'appel du Front national. À Forges-les-Bains dans l'Essonne, un collectif qui se veut apolitique organisait la manifestation, mais Wallerand de Saint Just, conseiller régional FN, était présent.

Ces manifestations font partie d'une campagne anti-migrants dans laquelle la droite essaie de doubler l'extrême droite, depuis l'annonce par le gouvernement du démantèlement

de la jungle de Calais et de la répartition de ses occupants dans des centres d'hébergement dans toute la France. Laurent Wauquiez, président Les Républicains de la région Rhône-Alpes-Auvergne, en a fait son cheval de bataille, en lançant une pétition contre la création de « jungles sur l'ensemble du territoire national ». Au FN, Steeve Briois a lancé une association de maires intitulée Ma commune sans migrants.

Tous cherchent à trouver des soutiens en dressant une partie des gens contre plus pauvres qu'eux.

Cette surenchère démagogique attise les peurs et

les fantasmes d'une partie de la population, et pousse les plus racistes à passer aux actes. L'inondation puis l'incendie, en septembre, du centre d'hébergement de Forges-les-Bains, qui se préparait pour l'accueil de migrants, étaient des actes volontaires, comme les coups de feu tirés, mardi 4 octobre, contre les baies vitrées d'un centre de vacances où doivent arriver soixante-dix migrants, à Saint-Brévin-les-Pins en Loire Atlantique.

Heureusement, bien des habitants sont favorables à l'accueil des migrants, et ont eu le courage de l'exprimer : à Pierrefeu, samedi 8 octobre, une contre-manifestation a eu lieu à l'appel de la Ligue des droits de l'homme et d'organisations



Manifestation pour l'accueil des réfugiés à Pierrefeu dans le Var le 18 octobre.

de gauche. À Alex, les habitants favorables à l'accueil des migrants ont tagué sur les routes des « welcome » et accroché une banderole de bienvenue au clocher du village.

Ce sont ceux qui résistent à la pression réactionnaire,

et accueillent les migrants comme des frères, qui préparent l'avenir. Car les migrants qui resteront en France sont de futurs camarades de travail, et l'intérêt de tous les travailleurs est de les avoir à leurs côtés.

Hélène Comte

Sur le blog de campagne de Nathalie Arthaud : les ficelles des patrons pour accroître l'exploitation

Lors de mes rencontres avec les équipes militantes, à Toulon, Arles, Martigues, Montpellier et Sète, plusieurs camarades ont témoigné comment de grandes entreprises utilisent toutes les ficelles pour sous-payer les travailleurs.

Depuis longtemps, les producteurs de fruits et de légumes des Bouches-du-Rhône recourent au travail saisonnier. Les salaires, les conditions de travail et d'hébergement indignes imposés aux saisonniers sont connus et ont donné lieu à plusieurs luttes d'ampleur. Des ouvriers marocains et tunisiens se sont battus, il y a quelques années, pour obtenir des CDI et pour se faire payer les heures supplémentaires. Aujourd'hui, les mêmes patrons rapaces se sont tournés vers les entreprises d'intérim basées en Espagne ou au Portugal, pour exploiter des ouvriers de ces pays, mais aussi

colombiens, péruviens ou équatoriens.

Cette surexploitation est aussi le fait de grandes firmes. C'est le cas par exemple dans les chantiers navals de la région où, aux côtés des 200 travailleurs embauchés en CDI, travaillent jusqu'à 1 800 intérimaires et travailleurs détachés roumains, au gré des marchés passés. À Fos-sur-Mer, l'aciérie ArcelorMittal compte 2 700 salariés et 3 700 ouvriers travaillant pour la sous-traitance. Airbus Helicopters à Margnane fait travailler des ouvriers roumains.

Les travailleurs détachés sont censés percevoir

le salaire minimum en vigueur en France, les patrons ne versant que les cotisations sociales du pays d'origine, souvent très inférieures. Mais de nombreux exemples montrent qu'en passant par une cascade de sous-traitants et d'agences d'intérim, les grands groupes en profitent pour ne même pas payer ce minimum. Dans les faits, certains ouvriers ne sont pas payés plus de 500 euros mensuels.

Le Pen mais aussi nombre de politiciens de droite et de gauche présentent les travailleurs détachés comme responsables de la montée du chômage et des bas salaires. Mais qui organise la mise en concurrence des travailleurs entre eux, si ce n'est le patronat ? Qui fixe ces salaires de misère pour en profiter, si ce

n'est ces grands groupes richissimes ? Tous ceux qui présentent d'une façon ou d'une autre les travailleurs détachés et étrangers comme des concurrents ou des ennemis des travailleurs d'ici font le jeu des patrons. C'est pourquoi les propos de Mélenchon contre les travailleurs polonais ou roumains « qui volent le pain des ouvriers d'ici » sont répugnants.

Cette politique patronale [...] est aussi vieille que le capitalisme lui-même. Au 19^e siècle, c'était l'arrivée

des femmes dans les usines qui était vue comme une concurrence déloyale, faisant baisser les salaires et mettant les hommes au chômage. [...] C'est la lutte solidaire des travailleurs, en CDI et précaires, français et immigrés, qui permettra de riposter aux manœuvres du patronat pour accroître l'exploitation.

Le 10 octobre 2016

Le blog de Nathalie Arthaud : www.nathalie-arthaud.info

• Réunions publiques avec Nathalie Arthaud

• Metz Samedi 22 octobre à 16h

• FJT Espace Pilâtre de Rozier - 2, rue Georges-Ducrocq

• Montluçon Jeudi 3 novembre à 18h30

• Salle Salicis - 1, rue Lavoisier